

CARROS

Bulletin municipal d'information *infos*

#249
Juin 2018



BILAN D'ÉTAPE
Urbanisme, environnement, agriculture, logement

Sommaire

#249

■ BILAN DE MANDAT | P.4

Thème : urbanisme, environnement, agriculture, logement

■ CONSEIL MUNICIPAL | P.12

■ ÉVÉNEMENT | P.14

La fête des voisins

■ QUALITÉ DE VIE | P.18

Réunion publique forêt de Carros
Plan canicule - Vidéoprotection
Taille des haies

■ JEUNESSE | P.20

Projet école Simone Veil
Animation cirque Rosemarines
Fête du jeu

■ SPORT | P.22

Tournoi des fraises
Entraînement OGC Nice handball
Chloé Bellet-Odent, badminton
Tennis : challenge Philippe Eisenbarth
Piscine : horaires d'été et tarifs

■ AGENDA | P.23

■ CULTURE | P.28

Programme Nuits de la villa
Vente de livres médiathèque
Marathon de lecture - Book club

■ ACTU | P.34

Mécénat - Sponsoring
Médailles du bénévolat
Formation Croix Rouge sur les écrans
Annonce programme 14 juillet
Cérémonies patriotiques
Charte mariage- Matéo à Paris
Inauguration pergola boulistes

■ VIE ÉCONOMIQUE | P.40

Actualité Cap Carros - Chez Tom et Flo
Anniversaire Griesser

■ EN IMAGES | P.42

■ EXPRESSION | P.44

■ CARNET | P.46

Ce mois de juin est l'occasion de vous présenter un dossier sur l'exécution de notre projet municipal en matière de foncier, d'urbanisme, d'agriculture et de logement. Comme vous allez le constater, nous avons globalement respecté nos engagements sur ces domaines cruciaux, et nous sommes même allés plus loin. L'occasion m'est donnée de remercier mes collègues Esther Aimé, adjointe à l'urbanisme, au foncier et à l'agriculture, Jean Cavallaro, adjoint à la solidarité, aux affaires sociales et au logement, ainsi que tous les services concernés par leurs délégations et le CCAS. Concernant l'urbanisme, je voudrais rappeler, une nouvelle fois, les grandes lignes : les règles d'urbanisme actuellement en vigueur sur notre commune sont celles du PLU (Plan local d'urbanisme) qui a été voté par nos prédécesseurs. PLU que je n'ai pas voté alors que j'étais dans l'opposition, parce que je considérais qu'il y avait trop de densification, en particulier aux Plans de Carros, et pas assez de place pour l'agriculture. Concrètement, aujourd'hui, un constructeur peut déposer un permis de construire en prenant en compte les règles d'urbanisme du PLU actuel et je n'ai aucun moyen pour m'y opposer, d'autant plus que Carros faisant partie de l'OIN (Opération d'intérêt national), ce n'est pas le maire qui délivre les permis de construire mais l'État. Le maire ne fait que signer au nom de l'État. Néanmoins, avec

Garder la maîtrise de notre urbanisation

ma collègue Esther Aimé, nous n'avons pas baissé les bras et avons demandé aux constructeurs, avant qu'ils ne déposent un quelconque permis, de nous le présenter. Ainsi, dans le cadre de discussions avec ces derniers, nous avons obtenu systématiquement qu'ils revoient leurs projets à la baisse concernant le nombre de logements et la surface habitable. Nous avons également été très vigilants concernant les places de stationnement, et en avons demandé davantage que le PLU ne le prévoyait, tout comme nous avons demandé et obtenu que chaque constructeur intègre de l'agriculture et des jardins dans chacun de ses projets. Nous avons obtenu satisfaction à force d'échanges et de ténacité et les résultats sont là pour en attester. Notre intervention a permis de diminuer la densification des nouveaux projets de 20% à plus de 30% sur certains. De plus, et dès le début de notre mandat, nous avons instauré un comité consultatif ouvert à tous sur l'urbanisme, composé principalement des deux représentants des associations de défense de l'environnement de la commune, d'usagers et de concitoyens sensibles aux questions environnementales. Dans le cas des projets d'une certaine importance, nous demandons aux constructeurs de présenter ces derniers en comité consultatif pour qu'un avis soit donné. J'ajoute qu'au cours de ces présentations de projets, nous invitons également les riverains. Suite aux avis, suggestions

et propositions de ce comité, il arrive que les projets soient modifiés, en particulier concernant les hauteurs, accès ou places de stationnement. À ce jour, un seul projet a obtenu un avis très défavorable, celui de la Tuilière, notamment à cause de problèmes d'assainissement, du nombre de logements, trop élevé, et de l'impact environnemental potentiel. Suite à cet avis défavorable partagé par la municipalité et la population, la ville a invité les constructeurs à retirer le projet, ce qu'ils ont fait. Sur le terrain concerné, nous avons proposé aux propriétaires d'élaborer un autre projet incluant une plus petite partie réservée au logement, et nous avons proposé que le reste, plus d'un hectare, soit destiné à l'agriculture, et à la vigne en particulier. Les propriétaires ont accepté et je les en remercie. Voilà un exemple concret de ce que nous avons fait et continuons de faire pour limiter la densification urbaine malgré les largesses qu'autorisent le PLU de notre commune. Notre approche est globale, notre démarche est ferme et systématique. Le projet NOU, auquel nous nous opposons avec force depuis le début de notre mandat, est une parfaite illustration de notre volonté inflexible de nous opposer aux projets déraisonnables et no-



cifs pour notre commune. Grâce à nos interventions, ce projet qui revendiquait près de 600 logements est pour le moment stoppé et l'on peut raisonnablement affirmer qu'il ne verra jamais le jour dans ces proportions. Nous élaborons actuellement les nouvelles règles d'urbanisme qui seront proposées dans le cadre du PLUm (Plan local d'urbanisme métropolitain), actuellement en cours d'élaboration et qui devrait voir le jour fin 2019. Ces règles d'urbanisme s'inspireront très largement, sur les plans de Carros, de l'étude Devillers que nous avons demandée et qui propose moins de densification, plus d'agriculture, des chemins de traverse et davantage de services. L'urbanisme est un enjeu sensible et extrêmement complexe. Il nécessite un investissement de tous les jours et c'est ce que nous faisons, avec une grande détermination.

Par Charles Scibetta
maire de Carros



Rejoindre Charles Scibetta

Urbanisme, environnement, agriculture, logement

Dessiner les contours du Carros de demain

PROGRAMME DE CAMPAGNE UN NOUVEL ÉLAN POUR CARROS

Favoriser le parcours résidentiel. Agir pour proposer des logements pour tous en toute transparence.

- ✓ Répondre aux besoins de logements des Carrossois et des entreprises de la ZI, en location et à l'accès à la propriété, tout en maîtrisant l'urbanisation, particulièrement aux Plans de Carros.
- ✓ Favoriser l'accès social à la propriété afin de permettre à des foyers disposant de revenus modestes de devenir propriétaires et de libérer ainsi des logements en location.
- ✓ Améliorer l'accessibilité des logements aux personnes en situation de handicap.

S'engager pour un aménagement urbain maîtrisé garant de notre qualité de vie.

- ✓ Préserver le caractère résidentiel du quartier des Plans de Carros.
- ✓ Maîtriser le développement urbain pour que l'intérêt des Carrossois prime sur les intérêts particuliers ou ceux des promoteurs.

Maintenir, développer et valoriser l'activité agricole

- ✓ Soutenir les exploitations existantes. Varier les activités agricoles (fruits, légumes, huile d'olive, miel, pastoralisme...). Créer un marché de producteurs locaux. Développer les jardins partagés.
- ✓ Créer une exploitation agricole en régie pour fournir en produits locaux et biologiques la cuisine centrale qui alimente les écoles.

✓ FAIT ✓ EN COURS ✓ NON FAIT

Les orientations que prend une municipalité en matière d'urbanisme, de logement, de développement de l'agriculture et de politique environnementale sont primordiales car elles conditionnent l'avenir de la commune. Malgré les contraintes que leur impose le plan local d'urbanisme (PLU), Charles Scibetta et Esther Aimé, en charge de ces délégations, ont fait le choix de tout mettre en œuvre pour maîtriser l'urbanisation et redonner une vraie place de choix à l'agriculture. Une position assumée qui se traduit par des décisions fortes et des discussions constructives avec les promoteurs. La nature doit

également être préservée. La municipalité en a conscience comme en témoignent le travail réalisé par les élus et techniciens de la commune sur la trame verte et bleue destinée à préserver la biodiversité sur l'ensemble du territoire ou le projet de réalisation d'un arrêté de protection du biotope. La problématique du logement est également au cœur des préoccupations lorsqu'on sait que des centaines de personnes sont en attente d'un appartement à Carros. Ce « bilan de mandat 2014-2018 » est donc l'occasion de rappeler quelles sont les orientations de la municipalité pour dessiner les contours du Carros de demain...



Dossier réalisé avec Esther Aimé, adjointe déléguée à l'urbanisme, au foncier, à l'agriculture et au cadre de vie, et Jean Cavallaro, adjoint délégué à la solidarité, aux affaires sociales et au logement.



ENVIRONNEMENT

La trame verte et bleue pour préserver la biodiversité

La trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres (vertes) et aquatiques (bleues) identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'État et des collectivités territoriales. Elle contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau. Elle s'applique à l'ensemble du territoire national à l'exception du milieu marin. Issue des différents Grenelles de l'environnement, la trame verte et bleue a un objectif : sauvegarder la biodiversité. « La volonté affichée à travers cette trame verte et bleue est de protéger la faune et la flore, explique Esther Aimé. Dans cette optique, il est indispensable de travailler sur des continuités écologiques. Les orientations et les préconisations définies dans le schéma régional de cohérence écologique doivent se traduire dans le plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm) puis être déclinées par chacune des communes concernées. À Carros, nous nous sommes beaucoup investis dans ce domaine. Nous faisons partie des rares communes de la métropole Nice Côte d'Azur à avoir travaillé sur la trame verte et bleue et à avoir fait des propositions concrètes. Une cartographie a même été établie. Nous avons défini des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. » Les réservoirs de biodiversité sont des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en

ayant notamment une taille suffisante. Les corridors écologiques assurent quant à eux des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Un arrêté de protection du biotope

La commune a en outre répondu favorablement à la demande de l'association *Aqui Sien Ben* afin que soit rédigé un arrêté de protection du biotope permettant de renforcer la protection du vallon obscur situé au niveau du vallon de la Tourre. Les arrêtés de protection du biotope permettent de créer des aires protégées dont l'objectif est de prévenir, par des mesures réglementaires spécifiques de préservation, la disparition d'espèces protégées. Ce dossier est actuellement en cours. Plus largement, dans le cadre de la modification n°2 du PLU et dans le projet de trame bleue, la commune de Carros a proposé de renforcer la protection de tous les vallons, avec comme mesure significative de porter à 10m de l'axe l'interdiction de construire, au lieu de 5m actuellement.

Du nouveau et du renouvelé pour les sentiers carrossois

Depuis 2014, l'adjointe déléguée au patrimoine et au tourisme Françoise Couturier a pris à bras le corps le dossier

des sentiers de randonnée. Soutenue et accompagnée dans cette démarche par le département des Alpes-Maritimes, dont l'une des compétences est justement la valorisation des itinéraires de randonnée et des sites dits remarquables, l'élue a travaillé sur la remise en état et les possibilités d'aménagement de ces sentiers, dont certains existaient déjà sans jamais avoir été véritablement valorisés. Le point d'orgue fut incontestablement l'inauguration du sentier *Les Balcons de Carros*, inscrit depuis 2016 au guide *Randoxygène Pays côtier*. Six itinéraires de la commune sont aujourd'hui inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR) et figurent sur la série cartographique « Top 25 » : le Pont de la Lune, la chapelle Saint-Sébastien, le sentier des Plans à Carros village, le sommet du Broc, le Laurum et donc Les Balcons de Carros. « L'actualisation des sentiers du PDIPR sur la commune s'est basée sur le projet que nous avons de relier les centres de vie communaux et les villages alentour par des liaisons piétonnes », expliquait Françoise Couturier à l'occasion d'un dossier sur les sentiers de Carros. Avec l'aide de la population, des associations de randonnée et plus globalement des amoureux de la nature, la commune souhaite également redonner vie aux sentiers communaux (définition des chemins, aménagement, balisage, fléchage). L'objectif, à terme, étant d'aboutir à un véritable maillage du territoire via les sentiers de randonnée. ■

La commune toujours plus vigilante sur la maîtrise de l'aménagement urbain

Comme il s'y était engagé, le maire a souhaité, dès sa prise de fonction en 2014, tout mettre en œuvre pour maîtriser le développement urbain afin que l'intérêt de la population carrossoise soit placé au-dessus des intérêts individuels ou de ceux des promoteurs, sachant que le plan local d'urbanisme (PLU) s'impose. Une ambition qui se traduit par plusieurs mesures – notamment dans le cadre des modifications du PLU – mais également par une réelle capacité à mener des négociations sur chacun des projets immobiliers qui sont présentés.

Des modifications dans le PLU

Concernant le plan local d'urbanisme (PLU), la commune fait là aussi preuve de la plus grande vigilance, l'objectif général étant de maîtriser l'urbanisation. Ce fut le grand axe de la modification n°1 du PLU en date du 11 septembre 2015. La modification n°2, actuellement en cours, intégrera en outre les résultats et les orientations de l'étude du cabinet Devillers & Associés, qui a effectué un état des lieux détaillé du quartier des Plans de Carros et donné des préconisations en termes d'aménagement du territoire, en respectant les souhaits de la municipalité. Il s'agit notamment de maîtriser et accompagner l'urbanisation des Plans, donner une place significative à l'agriculture, développer les services et les équipements publics, dessiner un plan de circulation adapté au secteur. L'enjeu est capital puisqu'il s'agit d'imaginer quel sera, dans les années à venir, le nouveau visage du quartier des Plans de Carros.

La modification n°1 de septembre 2015 a permis d'augmenter la surface d'espaces verts et de diminuer l'emprise au sol sur le quartier des Plans et aux écarts du village.

La modification n°2, actuellement en cours (*), propose plusieurs points :

- Chemin de la Tuilière : dans le quartier de la Tuilière, la zone UCd (constructible) passerait de 15 000 m² à environ 7500 m². Un hectare basculerait en outre en zone agricole.
- Quartier des Plans :
 - Proposition de reclassement du terrain Lou Plantié (près du lotissement Park

Sainte-Estelle) de zone UCa en zone UDb. L'objectif de ce reclassement est de privilégier les espaces verts et de permettre une meilleure « couture » entre les différents quartiers des Plans, limiter l'implantation de constructions trop volumineuses tout en conservant les espaces verts.

- Transformation d'une zone constructible d'un hectare en zone agricole au chemin des Launes, sur le terrain loué au GAEC La Cavagne, exploité par deux jeunes agriculteurs.
- Proposition d'un projet d'en-

semble multifonctionnel (services, agriculture, tourisme, commerces, logements...) sur le secteur dit des Roses de Carros (ex-projet NOU) avec mise en place d'une servitude d'attente de projet (SAP).

- Projet d'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) le long du « Chemin de traverse » avec pour objectif le renforcement de la prise en compte de la qualité des espaces dans le périmètre déterminé. Le long du chemin de traverse : protection agricole, paysagère et environnementale.

(* L'enquête publique concernant les modifications n°2 du PLU est programmée du 11 juin au 12 juillet. Le dossier est consultable en mairie ou sur le site de la métropole, rubrique « habitat-urbanisme ».

Des permanences du commissaire enquêteur ont lieu en mairie, salle des mariages, mercredi 20 juin et jeudi 12 juillet, de 10h à 12h et de 13h à 17h.



Un respect scrupuleux des règles d'urbanisme

Au-delà de la gestion des « grands projets » et du travail réalisé à moyen et long termes sur l'élaboration et les modifications des documents d'urbanisme, la direction du foncier et de l'urbanisme effectue plusieurs missions quotidiennes. Ainsi, la commission d'urbanisme se réunit deux fois par mois. Elle est composée d'un élu référent, de l'architecte conseil de la commune, de l'architecte de l'établissement public d'aménagement (EPA) de la Plaine du Var, ainsi que du service urbanisme et de la police municipale. Le rôle de cette commission est d'étudier les différents dossiers et d'émettre un avis (favorable, défavorable, refus), qui est ensuite transmis à la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) pour instruction de l'autorisation d'urbanisme. L'objectif de la commission – qui émet donc un avis mais n'est pas décisionnaire – est de garantir la parfaite application des règles d'urbanisme relatives à la commune de Carros.

En outre, un contrôle de conformité des autorisations délivrées a été mis en place. Quatre agents assermentés se déplacent sur les lieux afin d'attester que le permis de construire délivré a été parfaitement respecté. Si c'est le cas, la conformité est attestée. Si ce n'est pas le cas, un procès verbal peut être dressé pour infraction aux règles d'urbanisme. Toutes ces précautions permettent ainsi d'éviter des dérives et des incohérences en matière d'urbanisme. ■

Des négociations pour chaque projet immobilier

Lorsqu'un projet immobilier s'apprête à voir le jour sur la commune, la municipalité demande et obtient des promoteurs une baisse du nombre de logements par rapport au projet initial, l'intégration d'un espace significatif consacré à de l'agriculture (voir chapitre agriculture), la prise en compte de places de stationnement au-delà des obligations légales et une bonne intégration architecturale et esthétique du projet dans son environnement. Et ce n'est pas tout. Lorsqu'un projet est validé, les promoteurs s'engagent à participer au financement des équipements publics à créer dans le quartier à travers un projet urbain partenarial (PUP). C'est ainsi que les promoteurs de projets à venir devront participer au financement de la future école Simone Veil, de la création de deux city stades ou encore du réaménagement de la route des Plans.



L'équipe en charge de l'urbanisme

Un soutien sans faille à l'agriculture

Lorsqu'il entend que « l'agriculture n'a aujourd'hui plus sa place à Carros », Charles Scibetta s'indigne ! Dès son élection en 2014, le maire et son adjointe ad hoc Esther Aimé ont pris à bras le corps cette problématique en cherchant toutes les solutions possibles pour maintenir et même développer l'agriculture sur le territoire communal. Une action volontariste qui se concrétise à travers plusieurs décisions fortes.

Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs

La municipalité a décidé de favoriser l'implantation de nouveaux agriculteurs en mettant à leur disposition des terrains communaux existants (chemin des Launes, l'Évêché, la Bastido, villa Barbary) mais également des terrains dont elle a fait l'acquisition (la Cavagne, le Gourg). L'objectif est bien entendu de relancer une agriculture qui a été pendant plusieurs années en perte de vitesse. Parmi les activités agricoles développées sur la commune, il y a notamment le maraîchage, les cultures fruitières (dont la fraise), l'oléiculture, l'apiculture mais aussi le pastoralisme. Toutes ces productions sont certifiées biologiques. Elles sont ou seront vendues localement au marché, dans les magasins ou encore sous forme de paniers. Toujours dans cette volonté de soutenir l'agriculture locale, des discussions sont en cours pour introduire très prochainement les légumes bio produits à Carros dans les repas servis dans les écoles de la commune.

Groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) La Cavagne

Nicolas Lassauque et Raphaël Balestra sont deux jeunes agriculteurs qui cherchaient un terrain pour en assurer l'exploitation. La ville de Carros leur a mis à disposition il y a maintenant deux ans un terrain au chemin des Launes. Travailleurs acharnés, Nicolas et Raphaël passent leurs journées entre plantation, récolte et vente de leurs produits. Également présents sur les terrains de La Cavagne et du Gourg, ils disposent en outre d'un site internet (www.lacavagne.fr) sur

lequel il est possible de confectionner son propre « panier » avec les produits disponibles en fonction des saisons (fruits, légumes et œufs de poules). Le tout certifié agriculture biologique.

Anne et Pierre Magnani à l'Évêché

En créant il y a quelques années Le potager de Saquier sur les hauteurs de Nice, Anne et Pierre Magnani ont développé un concept particulièrement apprécié de tous les amoureux de la terre et de ceux qui aiment être immergés dans le quotidien d'un agriculteur. Outre leur activité agricole « traditionnelle », Anne et Pierre consacrent un espace à l'accueil du public et au développement d'un projet participatif. Les personnes intéressées peuvent par exemple venir participer à des activités agricoles et partager un repas sur le site, confectionné tout ou partie avec

les produits récoltés. Un concept qui plaît beaucoup et que le couple devrait prochainement pouvoir développer sur les terrains (nettement plus vastes) mis à leur disposition à Carros, dans le quartier de l'Évêché.

L'huile d'olive (de Carros) du moulin Alziari

Pour valoriser plusieurs hectares d'oliviers – dont certains sont centenaires – dans les quartiers de l'Évêché et du parc de la villa Barbary, la municipalité a choisi de faire appel à un spécialiste reconnu en la matière : la société Nicolas Alziari, producteur de grands crus d'huile d'olive depuis 1868. Cette marque niçoise en plein développement dans la production et la transformation de l'olive va donc exploiter les oliviers plantés sur les terres carrossoises. C'est Vincent Piot (*photo*) qui aura en charge la gestion de ces parcelles.



Vincent Piot au milieu des oliviers.

Bientôt du miel de Carros avec les abeilles de Léon Ducasse

Léon Ducasse a répondu à un appel d'offres intercommunal afin de mener un projet regroupant les communes de Carros, Le Broc et Isola. Le jeune apiculteur a installé des ruches sur le plateau des Rougières. Après avoir passé l'hiver et le début du printemps ici, elles sont ensuite transportées à Isola pour la période estivale. Ce projet a été porté par la métropole Nice Côte d'Azur et Agribo 06, en relation avec les trois communes. Dès l'an prochain, on pourra donc déguster du miel de Carros !

Développement du pastoralisme

Un troupeau d'environ 700 moutons venant de la commune d'Auvare passe l'hiver sur une partie de la colline carrossoise, l'autre partie étant louée à un berger de Saint-Jeannet. Des animaux assurent en outre le débroussaillage de certains secteurs : des ânes de la Brasque à la villa Barbary, des chevaux et

bientôt des chèvres dans le secteur de l'Évêché. Enfin, un projet d'installation d'un troupeau de chèvres avec production et vente de fromages est en cours d'étude sur un secteur situé sous le canal de la Gravière, qui comprend aussi des terrains privés.



L'apiculteur Léon Ducasse explique le fonctionnement des ruches à Esther Aimé et Charles Scibetta.

Des terrains agricoles... dans les projets immobiliers

Plus qu'une idée, Charles Scibetta et Esther Aimé en ont fait un véritable cheval de bataille. Dans les projets immobiliers qui voient le jour sur la commune, la municipalité demande aux promoteurs de réserver un espace à de l'agriculture. « *Les formes d'agriculture ont changé et se sont diversifiées*, argumente l'adjointe au maire. *Aujourd'hui, nous pouvons tout à fait faire cohabiter agriculture et habitat.* » Une volonté que Charles Scibetta n'hésite pas à affirmer auprès des promoteurs : « *Ils sont généralement à l'écoute et nous obtenons systématiquement satisfaction sur ce point. Lorsqu'on consacre des espaces à la nature au cœur des projets immobiliers, tout le monde est gagnant.* » Ainsi, trois projets aux Plans de Carros ont été pensés avec l'intégration de parcelles réservées à de l'agri-

culture urbaine : 800 m² de maraîchage et une serre de 150 m² pour le projet « Esprit Jardin » au chemin des Salles, un jardin d'agrumes d'environ 500 m² pour le projet « Le pré carré » au quartier Saint-Pierre et une oliveraie d'environ 50 arbres pour le projet « Le domaine des oliviers » dans le quartier de l'Escas de Nouguié.

Dans le quartier Lou Couletas, où les projets Nou et Les Roses de Carros ont été annulés, la volonté de la commune est de réaliser un projet multifonctionnel qui intégrerait du logement, du commerce, du service mais aussi de l'agriculture pour environ 1,5 ha.

Mise en place d'un marché de producteurs locaux

Il s'agit de l'une des toutes premières initiatives prises par la municipalité en matière de soutien à l'agriculture locale. En juin 2014, deux mois seulement après leur élection, Charles Scibetta et Esther Aimé mettent en place un marché de producteurs locaux sur le parking situé face à l'entrée du stade de football de l'espace Pierre Jaboulet. On y retrouve alors des stands tenus

par les producteurs de Carros et des environs (fruits, légumes, fromage, etc.) tous les mercredis et vendredis de 16h à 19h. Ce marché de producteurs locaux devrait être redynamisé dans les années à venir avec la création du futur pôle d'échanges multimodal dans ce secteur.

Une modification du plu favorable à l'agriculture

Des modifications du plan local d'urbanisme (PLU) sont actuellement en cours avec une enquête publique qui devrait prochainement démarrer. Il est notamment proposé :

- le passage en zone agricole du terrain communal situé chemin des Launes afin de pérenniser l'activité agricole,
- une protection renforcée de certaines parcelles, notamment d'oliviers, situées le long du futur chemin de traverse, dans le

quartier des Plans,

- le passage en zone agricole de 1 ha de terrain aujourd'hui constructible situé chemin de la Tuilière.

Enfin, dans le cadre de l'élaboration du futur PLU métropolitain, la commune a proposé le passage en zone agricole de nouveaux terrains.

Des relations privilégiées avec les partenaires

Avec plus de 400 demandes de logements sociaux, Carros met tout en œuvre pour trouver des solutions, y compris pour les familles en sur-occupation, celles qui vivent dans des logements insalubres ou celles qui souhaitent accéder à la propriété malgré des revenus modestes.

Adjoint délégué aux affaires sociales et au logement mais aussi vice-président du centre communal d'action sociale (CCAS), Jean Cavallaro est très attaché à ces problématiques.

« Avec la création de quelques logements aux Plans de Carros, nous avons pu répondre à certains besoins, analyse l'élue. Certaines familles qui résidaient en centre ville étaient en attente de logements de plus grande capacité et souhaitaient rester sur Carros. Nous avons pu les installer dans des nouveaux logements au Village Saint-Pierre ou au Park Sainte-Estelle grâce en partie au 1% logement, ce qui a permis de libérer quelques logements en ville pour d'autres familles. Ainsi, nous avons pu trouver des solutions. »



Jean Cavallaro, adjoint délégué à la solidarité, aux affaires sociales et au logement et Samia Yachou en charge du logement.

Des élus investis dans la problématique du logement

Depuis leur prise de fonction en 2014, Charles Scibetta et Jean Cavallaro n'ont eu de cesse de tisser des liens privilégiés avec les partenaires de la commune et du CCAS en matière de logements, notamment la préfecture et les bailleurs sociaux mais aussi Action Logement dans le cadre du 1% patronal. Une relation de confiance qui permet par exemple à Carros d'obtenir davantage de places dans le contingent de logements sociaux disponibles.

« En moyenne, la commune décide de l'attribution de 10% des logements sociaux, détaille le vice-président du CCAS. Mais grâce aux bonnes relations que nous entretenons avec les bailleurs sociaux, notamment Côte d'Azur Habitat et Habitat 06, ceux-ci nous permettent de mettre en commission des candidats sur leur contingent. » Jean Cavallaro a en outre été membre de la commission qui étudie et instruit les dossiers de demande de logements sociaux (sur-occupation, insalubrité, expulsion) dans le cadre du droit au logement opposable (Dalo) et Charles Scibetta est membre de la commission logement de la métropole Nice Côte d'Azur. Autant de preuves de l'intérêt que portent les élus carrossois à la problématique du logement.



Logement et handicap : au cas par cas

Concernant l'accessibilité aux logements pour les personnes à mobilité réduite, le CCAS est en relation étroite avec différents partenaires dont la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), l'association des paralysés de France (APF) et les bailleurs, notamment Côte d'Azur Habitat. *« Dans ce domaine, nous essayons modestement de recenser les personnes ayant des difficultés et, lorsqu'on le peut, on essaye de faire un échange de logements, sachant que les bailleurs sociaux procèdent régulièrement à des travaux de mise aux normes, en priorité pour les seniors, grâce au financement du département ou de la métropole »,* explique Jean Cavallaro. Bien entendu, ces situations doivent être gérées au cas par cas. ■

PRÉVENTION

Moustique tigre : les bons réflexes

Provenant d'Asie du sud-est et se répartissant partout dans le monde, le moustique tigre (*Aedes albopictus*), est apparu dans les Alpes-Maritimes en 2004. Il est maintenant implanté sur toute la zone littorale, dans le



moyen pays et a été repéré dans le haut-pays. Le Département a confié la mise en œuvre du plan de lutte contre la propagation des maladies vectorielles transmises par ce moustique (chikungunya, dengue et zika) dans le département des Alpes-Maritimes à l'Entente

Interdépartementale pour la Démoustication du littoral méditerranéen. Cet opérateur public effectue les opérations de lutte antivectorielle autour des cas suspects virémiques signalés par l'Agence régionale de santé (ARS). ■

Si l'éradication totale des moustiques est impossible, lutter contre leur prolifération est indispensable.

Mesures de prévention

Pour lutter contre ce moustique et éviter sa prolifération, il faut supprimer les lieux de ponte, c'est-à-dire les eaux stagnantes, même en petite quantité :

- Vider au moins une fois par semaine les soucoupes sous les pots de fleurs, les vases, les seaux... Pour les soucoupes, remplacez l'eau par du sable humide.



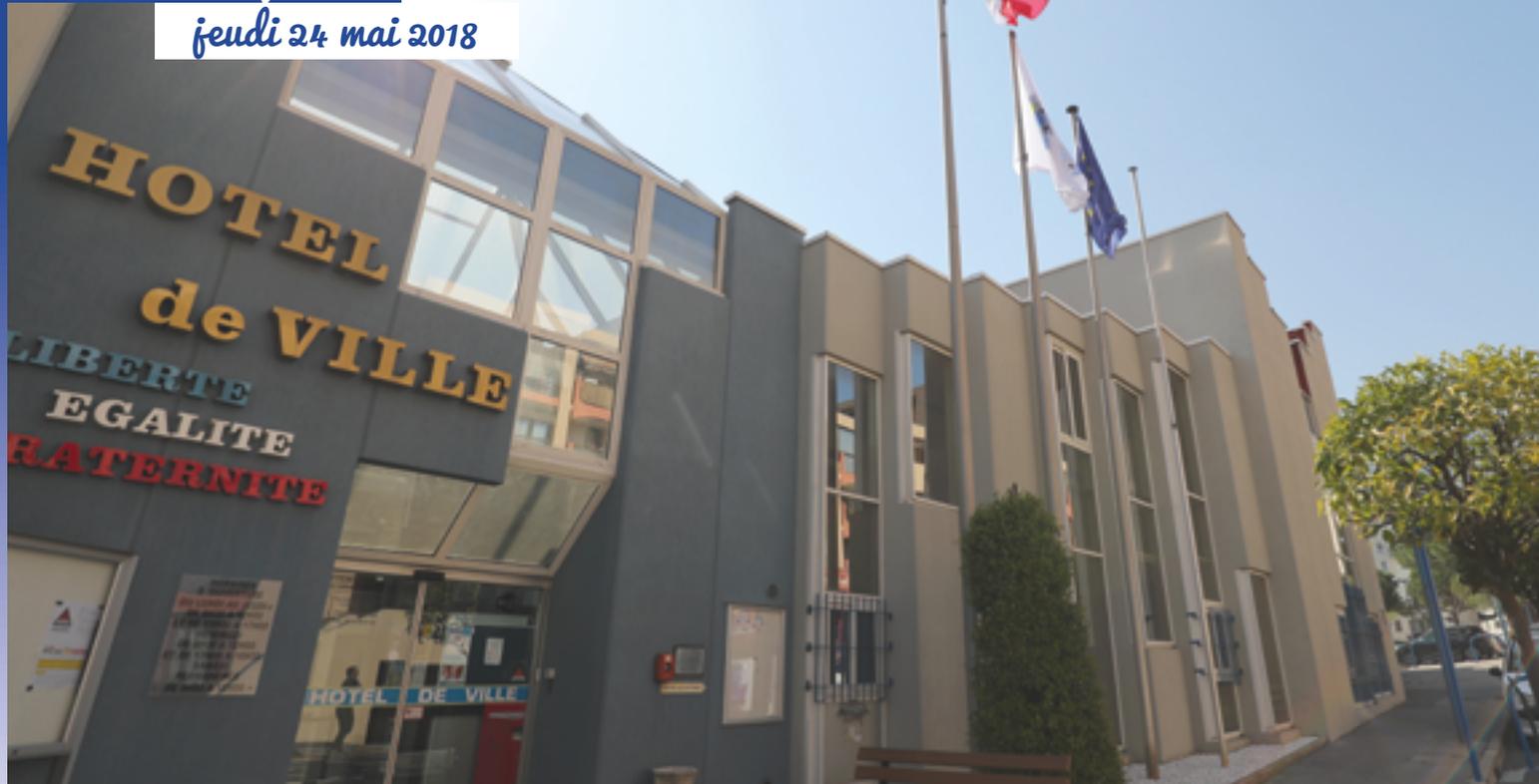
- Enlever tous les objets abandonnés dans le jardin ou sur la terrasse, qui peuvent retenir l'eau (matériels de jardin, jouets, déchets).
- Vérifier le bon écoulement des gouttières, rigoles, regards d'évacuation. Curez-les régulièrement.
- Couvrez d'une toile moustiquaire ou autre tissu les réserves d'eau (bidons, bacs pour arrosage).
- Entretenez régulièrement les bassins d'agrément, vous pouvez y introduire des poissons rouges friands de larves.
- Entretenez et bâchez les piscines (évacuer l'eau retenue par les bâches) ou videz-les.
- Procéder au pompage des caves ou vides sanitaires inondés.



Mesures de protection

Elles reposent sur les moyens de protection « traditionnels » :

- Porter des vêtements amples et couvrants, principalement en début et fin de journée.
- Utiliser les produits répulsifs avec précaution notamment pour les enfants et les femmes enceintes (prendre conseil auprès du médecin ou du pharmacien).
- Pour l'habitat utiliser des moustiquaires, des diffuseurs électriques...



Étaient présents :

Charles Scibetta – Philippe Norigeon – Jean Cavallaro – Michel Cuoco – Nathalie Damiano – Alain Macario – Esther Aimé – Xavier Quinsac – Philippe Josselin – Marie Santoni – Éliane Gastaud – Laurent Girardot – Jean-Louis Toche – Valérie Chevallier – Colette Legrand – Brahim Naitijja – Marie-Christine Lepagnot – Fabienne Boissin – Paul Mitzner – Anne Alunno – Yannick Bernard – François-Xavier Noat – Élise Daragon – Marc Lepers – Estelle Borne

Étaient excusés :

Françoise Couturier qui avait donné pouvoir à Nathalie Damiano
Stéphane Revello qui avait donné pouvoir à Jean Cavallaro
Noura Ghanem qui avait donné pouvoir à Charles Scibetta
Mehdi M'Khinini qui avait donné pouvoir à Brahim Naitijja

Absents :

Patricia Franco – Christine Martinez – Michel Thooris – Audrey Brondolin

■ Finances communales
Décision modificative n°1

Le vote est majoritaire

Il y a 5 abstentions : Élise Daragon, Fabienne Boissin, Yannick Bernard, François-Xavier Noat, Paul Mitzner

■ Admission en non valeurs

Le vote est unanime

■ Détermination du nombre de représentants du personnel au comité technique et décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité

Le vote est unanime

■ Mise à jour du tableau des effectifs de la collectivité

Le vote est unanime

■ Convention entre la ville de Carros et l'AIPE2C. relative à la mise à disposition d'un local

Le vote est unanime

■ Convention annuelle entre la ville de Carros et la caisse des écoles

Le vote est unanime

■ Convention avec les différentes communes favorables à la scolarisation sur Carros de certains de leurs administrés

Le vote est unanime

■ Dénomination voie entre la route de la zone d'activité de la Grave et la route des Négociants sardes

Le vote est unanime

■ Dénomination voie entre la RM 2210 et le rond point P. Langevin

Le vote est majoritaire

Il y a 1 abstention : Michel Cuoco

■ Dénomination voie entre la RM 2209 et la route Jean Natale

Le vote est unanime

■ Dénomination Place du Belvédère

Le vote est unanime

■ Signature d'une charte de célébration des mariages civils

Le vote est unanime

■ Délibération instituant la taxe locale sur la publicité extérieure TLPE

Le vote est unanime

■ Vente – Parcelles sises à Bouyon cadastrées section B n° 335 d'une superficie de 2 980 m² au prix de 3 000 euros et section C n° 588 d'une superficie de 1 460 m² au prix de 1 500 € soit pour un prix total de 4 500 € au profit de la commune de Bouyon

Le vote est unanime

■ Vente – Parcelle cadastrée section D n° 4 181 sise ZA La Grave d'une contenance de 4 216 m² au profit de la SAS Multari développement au prix de 1 000 000 € net.

Le vote est majoritaire

Il y a 5 abstentions : Élise Daragon, Fabienne Boissin, Yannick Bernard, François-Xavier Noat, Paul Mitzner

■ Projet urbain partenarial : Quartier des Plans de Carros – Approbation de la convention et de ses annexes – SCI Carros Emigra Nord – 16 logements

Le vote est majoritaire

**Il y a 1 abstention : Anne Alunno
Il y a 5 voix contre : Élise Daragon
Fabienne Boissin, Yannick Bernard, François-Xavier Noat, Paul Mitzner**

■ Projet urbain partenarial : quartier des Plans de Carros – Approbation de la convention et de ses annexes - Carros Emigra Nord – 28 logements

Le vote est majoritaire

**Il y a 1 abstention : Anne Alunno
Il y a 5 voix contre : Élise Daragon
Fabienne Boissin, Yannick Bernard, François-Xavier Noat, Paul Mitzner**

■ Projet urbain partenarial : quartier des Plans de Carros – Approbation de la convention et de ses annexes - Vinci Immobilier Méditerranée

Le vote est majoritaire

**Il y a 1 abstention : Anne Alunno
Il y a 5 voix contre : Élise Daragon
Fabienne Boissin, Yannick Bernard, François-Xavier Noat, Paul Mitzner**

■ Tarification piscine

Le vote est majoritaire

**Il y a 5 abstentions : Élise Daragon
Fabienne Boissin, Yannick Bernard, François-Xavier Noat, Paul Mitzner**

■ Avenant relatif au renouvellement de la convention de mise à disposition d'équipements de tennis avec le *Tennis club de Carros*

Le vote est unanime

■ Avenant relatif à la modification de la convention d'occupation du domaine public entre la ville de Carros et l'association *Les jardins partagés*

Le vote est unanime

■ SOS médecins - Subvention exceptionnelle pour un abonnement internet

Le vote est unanime

■ Conventions de mécénat culturel / Carros / Opéra participatif et festival de l'humour

Le vote est unanime

■ Convention de parrainage culturel Enedis / Carros / Festival de chants et de musiques sacrés

Le vote est unanime

■ Convention de partenariat avec GRDF dans le cadre de l'expérimentation Nice Smart Valley menée par le projet Interflex - Financement

Le vote est unanime

■ Cession du bail emphytéotique du Centre de formation des apprentis de Carros à la métropole Nice Côte d'Azur

Le vote est unanime

*Prochain conseil municipal
le jeudi 12 juillet*

Retrouvez l'intégralité des conseils municipaux sur la chaîne  **Carros Web TV**

Invitez les
voisins du
3^{ème}



la fête des voisins

Aux quatre coins de Carros, ce sont plus de 35 sites qui ont été référencés à l'occasion de l'édition 2018 de la Fête des voisins. Du bas de la commune jusqu'au village, en passant par les différents quartiers de la ville et des Plans de Carros, ils ont été particulièrement nombreux à jouer le jeu et à partager une soirée conviviale... entre voisins ! Des tables et des chaises installées en pleine rue, des boissons, des plats salés et sucrés apportés par chacun des participants, parfois même de la musique pour mettre l'ambiance : tel est l'état d'esprit de la Fête des voisins. Les enfants s'amuse, les parents discutent et trinquent dans un large sourire. La manifestation se poursuivra sur certains sites jusque tard dans la nuit. À votre santé les voisins !





RENDEZ-VOUS DANS LA COUR A 19h

Événement





N'oubliez pas le pain !



Invitez les voisins du 3ème



Retrouvez la vidéo de cet événement sur la chaîne  Carros Web TV

RÉUNION FORÊT DE CARROS

Élus et techniciens à la rencontre de la population



Comme il s'y était engagé, le maire a organisé à la salle Juliette Gréco une grande réunion d'information et d'échanges sur la forêt de Carros suite aux incendies de l'été 2017. Vu l'intérêt que suscite ce sujet, l'enceinte était copieusement garnie et chacun a pu trouver des réponses à ses questions. Pour évoquer l'incendie en lui-même, mais aussi et surtout les décisions prises par la suite concernant l'abattage des arbres et le projet d'aménagement futur de la forêt, Charles Scibetta avait décidé de convier sur la scène tous les experts qui interviennent sur ce dossier : les sapeurs pompiers, l'office national des forêts (ONF), la direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), le centre régional



de la propriété forestière (CRPF), l'assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi que les élus et techniciens de la commune en charge des espaces verts et de l'urbanisme. Charles Scibetta a profité de cette réunion pour rappeler : « Le maire n'a pas de pouvoir sur le régime forestier. C'est l'ONF, compétent dans ce domaine, qui prend les décisions. » Il a également indiqué qu'une concertation aurait lieu avec les associations et les particuliers après les résultats de l'étude des sols. L'objectif étant d'associer la population à la création du futur projet d'aménagement de la forêt. Toutes les suggestions sont les bienvenues ! ■

Retrouvez le dossier complet sur la gestion de l'après incendie de la forêt de Carros sur le Carros Infos n°248 de mai 2018 (p. 10-13).

Entrée en veille saisonnière caniculaire

Comme chaque année, le niveau « veille saisonnière », activé le 1^{er} juin, se caractérise par la mobilisation des services de l'État qui mettent en œuvre des actions de prévention et de communication adaptées et renforcées pour la population et particulièrement pour les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap, de précarité ou sans abri, avec des pathologies préexistantes, femmes enceintes, jeunes enfants, travailleurs en extérieur...). Le Centre communal d'action sociale de Car-

ros met en place un registre nominatif pour répertorier les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande. Les personnes inscrites seront contactées et suivies en cas de fortes chaleurs.

Pour rappel, les conseils de prévention en période de canicule :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-

bras) plusieurs fois par jour

- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...)
- Évitez les efforts physiques
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais)
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ■

SÉCURITÉ

Quatorze nouvelles caméras pour la vidéoprotection

Comme elle s'y était engagée, la municipalité poursuit sa politique d'extension de son réseau de vidéoprotection. Ainsi, 14 nouvelles caméras sont actuellement en cours d'installation aux quatre coins de la commune. Trois seront positionnées au village (dont une à lecture de plaque), trois dans le secteur des Bosquets, une dans la rue des Arbousiers près de l'école Jean Giono, deux près du rond-point de la RM2210, trois sur la Zac de la Grave (dont une à lecture de plaque), une devant les commerces des Rosemarines et une au niveau du feu tricolore devant l'école ODV Guillonnet. Lorsqu'elles seront opérationnelles, ces caméras porteront à 69 le nombre d'appareils de prises de vue sur l'ensemble du réseau de vidéoprotection de la commune. Le projet présenté par la municipalité en prévoit d'autres encore dans les deux années à venir, notamment sur le secteur de la zone industrielle et dans le quartier des Plans de Carros. ■

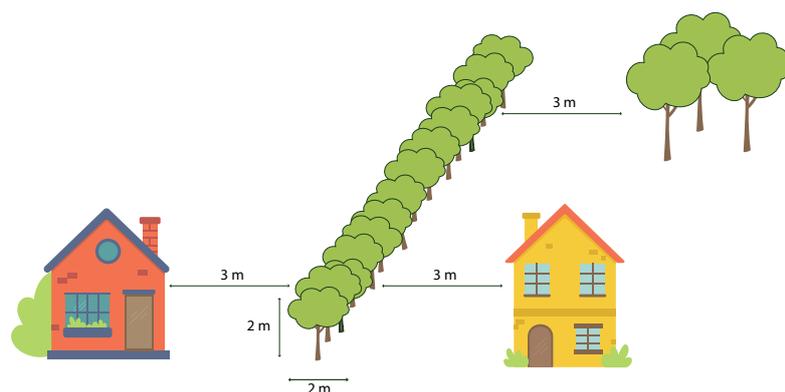


ESPACES VERTS

Prenez soin de vos haies !

Le maintien des haies en état débroussaillé doit être assuré tout au long de l'année et selon les consignes relatives aux obligations légales de débroussaillage (OLD).

Au regard de la surface forestière, sensible aux incendies, en raison notamment de la baisse de l'activité agricole depuis 150 ans et au développement des habitations à proximité, le risque de dégâts matériels et humains en cas de départ de feu est devenu de plus en plus préoccupant. Facteur aggravant, les haies constituent une continuité végétale jouant le rôle de « mèche » entre une forêt incendiée et les habitations à proximité. C'est pourquoi il est indispensable de prendre le plus grand soin de ses haies, à commencer par leur entretien. ■



➤ Les haies ne doivent pas dépasser 2m de large (épaisseur) et 2m de haut.

➤ Les haies doivent se trouver à une distance d'au moins 3m de toute habitation ou construction mais aussi à au moins 3m de tout espace naturel et des haies voisines.

Si vous souhaitez être aidé et conseillé, notamment sur le choix des végétaux utilisés pour les haies (plus ou moins inflammables), vous pouvez consulter le « Guide sensibilité des haies face aux incendies de forêt sous climat méditerranéen » édité par l'office national des forêts (ONF), à télécharger sur le site internet de la ville de Carros : www.ville-carros.fr



PLANS DE CARROS

La future école Simone Veil se dévoile...

En 2020, un nouvel établissement scolaire verra le jour aux Plans de Carros, dans un quartier en pleine évolution. L'école Simone Veil accueillera des enfants de maternelle et d'élémentaire dans un bâtiment résolument bioclimatique.

Le projet est à la fois original et ambitieux. À l'occasion d'une réunion publique à la salle Juliette Gréco, les Carrossoises et les Carrossois ont pu découvrir le « visage » de la future école Simone Veil, qui verra le jour en 2020 aux Plans de Carros, à deux pas de l'ensemble Village Saint-Pierre. Imaginé par les cabinets d'architecture Festino (Cagnes-sur-Mer) et Oh!Some (Marseille), l'école Simone Veil – dont le nom avait été adopté en conseil municipal – sera construite sur deux niveaux. Le rez-de-chaussée accueillera trois classes de maternelle (avec possibilité d'extension à quatre classes) alors qu'à l'étage seront regroupées les trois classes élémentaires (avec possibilité d'extension à quatre classes également). Le bâtiment s'étendra sur une superficie de 1400 m² et sera positionné sur une parcelle de 3400 m². Un parking de 18 places est prévu pour les professionnels. Conçue dans une démarche bioclimatique ⁽¹⁾, l'école Simone Veil se définira comme un bâtiment durable méditerranéen. Outre une toiture végétalisée, elle sera dotée d'arcades et d'ombrières afin de « capter » le soleil en période hivernale et de s'en protéger en période estivale. L'objectif est d'éviter autant que possible le recours au chauffage et à la climatisation. Selon le planning prévisionnel, le chantier devrait être lancé au troisième trimestre 2019 pour une livraison fin 2020. Le coût de l'opération pour 6 classes est d'environ 3 M€ HT, dont une partie est prise en charge par les constructeurs dans le cadre d'un projet urbain partenarial (PUP). ■

Maîtrise d'ouvrage : Area Paca
Bureau d'étude : BECT
Cabinets d'architecture : Atelier Festino
Architectes et Oh!Som Architectes



(1) Bâtiment dont l'implantation et la conception prennent en compte le climat et l'environnement immédiat afin de réduire les besoins en énergie pour le chauffage, le refroidissement et l'éclairage.

ROSEMARINES

Les enfants s'initient aux arts du cirque !

Emma et Alain, de l'école de cirque Zuzurelone, basée à Saint-Laurent-du-Var, se sont rendus à plusieurs reprises à l'école des Rosemarines pour initier les enfants aux arts du cirque. Les écoliers de petite, moyenne et grande sections ont ainsi appris les bases de l'acrobatie, du jonglage, du mime et de l'équilibre sur boule et pédalo. Agréée par l'Éducation nationale, l'école Zuzurelone intervient régulièrement en milieu scolaire. L'occasion pour les enfants de ne plus être simples spectateurs mais de devenir, l'espace de quelques heures, de véritables petits circassiens ! ■



ANIMATION JEUNESSE

Le jeu en fête à la Passerelle !

Dans le cadre de la fête mondiale du jeu, le centre social *La Passerelle* a organisé une grande animation à destination des enfants et des jeunes. Au programme de cette journée festive et conviviale : atelier scientifique, espace jeux de société,



initiation aux échecs, contes mais également jeux sportifs ou encore jeux en bois et surdimensionnés ! Sans oublier la bourse aux jouets grâce à laquelle les parents pouvaient faire plaisir à leurs enfants à tout petits prix. Une belle journée qui a permis à tous de partager un agréable moment. ■

TOURNOI DES FRAISES

Du handball, des fraises... et des sourires !

À l'occasion de cette édition 2018, l'incrocontournable tournoi des fraises du Carros Handball-Club (CHBC) soufflait sa 21e bougie. Un bel anniversaire que n'auraient manqué pour rien au monde les jeunes amateurs de handball du département, de la région et même au-delà (des équipes corses et italiennes avaient fait le déplacement). Comme chaque année, les terrains de football de l'espace Pierre Jaboulet ont donc été trans-

formés en véritable temple dédié au handball. Des dizaines de terrains, environ 150 équipes et plus de 1500 sportives et sportifs en herbe s'en sont donné à cœur joie dans une série de rencontres disputées dans un état d'esprit irréprochable. Tradition oblige, la fraise de Carros était elle aussi à l'honneur avec 400 kg écoulés au cours de la journée.

La manifestation s'est terminée par la remise des récompenses avec, côté carrossois, une belle satisfaction pour les U13 garçons, qui ont terminé deuxièmes. Mais au-delà des résultats, tout le monde aura passé une journée agréable sous le soleil carrossois. Une belle réussite que l'on doit avant tout au formidable travail des bénévoles. ■



HANDBALL

Entraînement à Carros pour les féminines de l'OGC Nice

Avant son ultime match de la saison face à Issy Paris, l'équipe de handball féminine de l'OGC Nice, qui évolue en D1 (le plus haut niveau national) est exceptionnellement venue s'entraîner sur les installations carrossoises, au gymnase du Planet. Quatrième de la saison régulière, les Niçoises terminent finalement sixièmes après leur défaite face aux Parisiennes lors des playoffs. Mais cette équipe a de l'avenir car elle était cette année la plus jeune du championnat. Lors de leur entraînement carrossois, les handballeuses et leur staff ont été chaleureusement accueillis par l'adjoint aux sports Philippe Josselin. ■



Agenda

Jusqu'au 16 septembre
Château > 1^{er} étage
TWINS?
Eglé & Ieva Babilaitė
2 artistes contemporaines
lituaniennes



Château > espace fonds
permanent
Autour de Michel Butor
22 artistes de la
collection

Château > rez-de-place
Hommage à Guillonnet
Peintures, esquisses,
documents

Jusqu'au 30 septembre
Office de tourisme
Carros d'hier à aujourd'hui
Exposition de
photographies anciennes
et d'objets historiques
Tél. 04 93 08 72 59

JUIN

> Mercredi 20

18h30 | Café du forum
Vernissage exposition d'arts
Exposition du 20 au 29 juin.
Poterie, peinture & arts
plastiques

> Jeudi 21

19h | Carros
Fête de la musique
Place du Belvédère
Classe musiques actuelles
du Forum Jacques
Prévert / École de musique
du Broc / The Rockin Oldies
Place Frescolini
Janis et les
Slybarts / Covers / Max M
Scène ouverte à tous

> Vendredi 22

19h30 | Salle Juliette Gréco
Soirée théâtre
19h30 | Théâtre ados classe 2
+ enfants
20h30 | Théâtre ados classe 1
+ Kids Cie
Entrée 5€

21h | Place du Belvédère
Tournée jazz off métropole
Adrien Brandeis est un jeune
et brillant pianiste de jazz et
compositeur azuréen.

> Samedi 23

11h | Médiathèque A. Verdet
Vernissage collectif Oscarr
Vernissage de l'exposition
Libertés d'artistes par le collectif
d'Oscarr

14h | Parc forestier
Journée des familles
À chacun ses talents !
Découvrir, s'amuser,
échanger.
Ouvert à tous. Les enfants
doivent être accompagnés
d'un adulte.
Tél. 04 97 02 80 60



> Dimanche 24

7h | Carros
Ironman
Passage de l'Ironman France
Nice

8h | Salle ECOVIE
Fête annuelle
Organisé par l'Association
culturelle musulmane.
Tél. 07 67 38 37 91

> Mercredi 27

18h30 | Café du forum et
parvis
Milonga
Soirée dansante - Tango
Entrée libre.

> Jeudi 28

17h | Forum J. Prévert
**Éveil à la danse - Éveil
musical - Chant**
Présentation des groupes
d'enfants de danse et de
musique.

21h | Amphithéâtre Barbary
Les Nuits de la villa
Tempête ! Shakespeare/Irina
Brook
Théâtre, en coproduction avec
le Forum Jacques Prévert



> Vendredi 29

17h | Gymnase le Planet
Baptême de capoeira
Du 29 juin au 1^{er} juillet
Tél. 06 32 77 24 77

20h45 | Amphithéâtre Barbary
Soirée danse #1
Au programme : danse
jazz, danse classique, danse
afro-brésilienne. Entrée 5€.

> Samedi 30

11h | Médiathèque A. Verdet
Marathon de lecture
Présentation des ouvrages et
inscription des participants.



20h45 | Amphithéâtre Barbary
Soirée danse #2
Danse jazz, hip-hop, beat box,
percussion corporelle et chant
(cup song). Entrée 5€.

JUILLET

> Mardi 3

Salle Juliette Gréco
Fête du cinéma
18h30 et 20h30



> Mercredi 4

8h | Berthemont les bains
Journée détente à Berthemont les Bains
Soin thermal pour 25 seniors
au tarif de 39 € par personne
(tirage au sort).
Inscription et renseignement :
CCAS 04 93 29 28 49

Salle Juliette Gréco
Fête du cinéma
15h30 - 18h30 et 20h30

> Vendredi 6

21h | Amphithéâtre Barbary
Les Nuits de la villa
Patrick Poivre d'Arvor,
Plaisirs d'amour
Lecture musicale



> Samedi 7

21h | Amphithéâtre Barbary
Les Nuits de la villa
Le Schpountz, Marco Paolo
Comédie de boulevard



> Dimanche 8

10h | Carros les Plans
Fête de la miraculeuse
Procession, messe et repas
festif. Tél. 06 07 40 87 58



> Mardi 10

18h | Médiathèque A. Verdet
Soirée contes
Conte familial. Soirée
animée par les conteuses de
l'association *Contes d'ici et d'ailleurs*.

> Jeudi 12

18h30 | Hôtel de ville
Conseil municipal
Ouvert à tous.

> Vendredi 13

21h | Amphithéâtre Barbary
Les Nuits de la villa
Tango de mi flor, Cie TigerAct
Tango & folklore argentin



> Samedi 14

22h | Place du Puy
Fête nationale
Feu d'artifice suivi du
bal populaire. Buvette et
restauration à partir de 20h.
Navettes gratuites.
Tél. 04 89 22 24 53



> Jeudi 19

21h | Amphithéâtre Barbary
Les Nuits de la villa
All Groove, Soul dancefloor
Funk & soul - Soirées estivales
du Conseil départemental



> Vendredi 20

21h | Amphithéâtre Barbary
Les Nuits de la villa
Brass Band
Méditerranée
Orchestre cuivres &
percussions



> Samedi 21

21h | Amphithéâtre Barbary
Les Nuits de la villa
Carnaby Street, 100% Beatles
& Rolling Stones
Tribute - Soirées estivales du
Conseil départemental



> Mercredi 25

14h30 | Salle ECOVIE
Collecte de sang
Organisée par l'Amicale Fédérée
pour le don du sang bénévole de
Carros.
Tél. 06 66 23 65 86

> Vendredi 27

21h | Amphithéâtre Barbary
Les Nuits de la villa
Cabaret chansons, Nicolas
Carré
Chanson française



CINÉMA

Salle Juliette Gréco - CARROS



> Samedi 28

21h | Amphithéâtre Barbary

Les Nuits de la villa

Willy Caïd + Marius

Limousine

Pop rock & soul



MARDI 3 JUILLET



18H30

Mon Ket

2018 (1h29). De François Damiens avec François Damiens, Matteo Salamone, Tatiana Rojo. Comédie

Dany Versavel a un souci avec son fils : à 15 ans, Sullivan ne veut plus d'un père qui fait le king derrière les barreaux. Pour Dany, son « ket », c'est sa vie, hors de question de le laisser filer. Il décide donc de s'évader de prison prématurément !



20H30

Christ (off)

2018 (1h31). De Pierre Dudan (II) avec Michaël Youn, Lucien Jean-Baptiste, Victoria Bedos. Comédie

Le Père Marc souhaite récolter des fonds pour construire un hôpital pour enfants en Haïti. Avec son groupe de musique chrétienne, il organise une tournée dans toute la France. À 33 ans, Christophe vit encore chez sa mère.

Avant-première

MERCREDI 4 JUILLET



15H30

Jurassic world : Fallen kingdom

2018 (2h08). De J. Antonio Bayona avec C.Pratt, B. Dallas Howard, R. Spall. Aventure, Science fiction

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs

Cela fait maintenant trois ans que les dinosaures se sont échappés de leurs enclos et ont détruit le parc à thème et complexe de luxe Jurassic World. Isla Nublar a été abandonnée par les humains...



18H30

Le doudou

2018 (1h22). De P. Mechelen, J.Hervé avec Kad Merad, Malik Bentalha, Guy Marchand. Comédie

Michel a perdu le doudou de sa fille à l'aéroport de Roissy. Il dépose un avis de recherche avec une récompense. Sofiane, employé à l'aéroport, y voit l'occasion de se faire un peu d'argent et prétend avoir retrouvé la peluche.



20H30

Ocean's 8

2018 (1h50). De Gary Ross avec Sandra Bullock, Cate Blanchett, Anne Hathaway. Comédie, policier

Cinq ans, huit mois, 12 jours... et le compteur tourne toujours ! C'est le temps qu'il aura fallu à Debbie Ocean pour échafauder le plus gros braquage de sa vie. Elle sait désormais ce qu'il lui faut : recruter une équipe de choc. À commencer par son « associée » Lou Miller. Ensemble, elles engagent une petite bande d'expertes...

Contacts

Médiathèque A. Verdet

04 93 08 73 19

Centre international d'art contemporain

04 93 29 37 97

Forum Jacques Prévert

04 93 08 76 07

La Passerelle

04 93 08 78 03

Office de tourisme

04 93 08 72 59

CCAS

04 93 29 28 49

Tarif unique 4€ - Enfant -12 ans 3€

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Billetterie sur place - Tarifs sur www.ville-carros.fr



BADMINTON

Chloé Bellet-Odent, une Carrossoise sur un podium national !

À 13 ans, Chloé Bellet-Odent est montée sur un podium national ! La jeune Carrossoise, ancienne élève de l'école Jean Moulin, aujourd'hui scolarisée en classe de 4^e au collège Paul Langevin, s'est en effet distinguée pour ses premiers championnats de France de badminton. Associée à Simon Baron-Vezilier en double mixte, elle a en effet décroché la médaille de bronze, battue seulement en demi-finale de la compétition par les futurs champions. Une belle récompense pour cette jeune fille qui pratique le badminton depuis l'âge de 6 ans. Il faut dire qu'avec des parents eux-mêmes adeptes de ce sport, Chloé sait de qui tenir. Licenciée dans un premier temps à Saint-Jeannet puis Saint-Laurent-du-Var, elle a ensuite intégré le club d'Antibes, le plus important du département avec plus de 250 licenciés.

Championne départementale et régionale

Trois fois par semaine, elle se rend donc sur les installations antiboises, le soir après ses cours. Son assiduité, son implication et sa motivation n'ont d'ailleurs pas tardé à se traduire dans les résultats. Championne départementale et régionale en simple, en double et en double mixte en 2017, Chloé participe également à plusieurs compétitions et tournoi de niveau national. Cette année, elle s'est donc logiquement envolée pour Mulhouse à l'occasion des championnats de France. Éliminée prématurément en double filles, elle a réalisé en revanche un parcours remarquable en double



mixte... Jusqu'à décrocher cette médaille de bronze. Ce qui lui permet en outre d'être classée au niveau national dès cette année. Et puisque Chloé prend toujours autant de plaisir dans cette discipline, elle devrait intégrer, après le collège, le pôle espoir de Hyères-Toulon. Elle pratiquera dès lors le badminton de façon encore plus intensive avec des horaires aménagés et des entraînements quotidiens. Dans les prochaines années, elle pourrait même donner des conseils à son frère Clément (10 ans) et sa petite sœur Manon (5 ans)... qui pratiquent eux aussi le badminton ! ■



TENNIS

Des anciennes stars du foot au challenge Philippe Eisenbarth !

Une fois n'est pas coutume, le challenge Philippe Eisenbarth a accueilli des grands noms du... football ! Pour sa 31^e édition, l'incontournable tournoi de tennis organisé par le Tennis-Club de Carros (TCC) comptait en effet parmi ses participants Ludovic Giuly, Gaël Givet et Jan Koller, tous trois anciens internationaux. Venus en voisins de Monaco, ils ont l'espace de quelques jours rangé leurs crampons et pris leur raquette. Malgré un beau parcours – notamment pour Gaël Givet – aucun d'entre eux n'a atteint la finale. Au-delà de ces participations originales et sympathiques, cette édition 2018 fut une véritable réussite avec 369 compétiteurs présents dans les différentes catégories dont 134 chez les jeunes et 54 licenciés au TCC. Malgré quelques caprices du ciel, toutes les rencontres ont finalement pu être disputées dans les temps. Au rayon des bonnes nouvelles, on notera la victoire de Stéphane Raymond (TC Carros) en simple messieurs +35 ans. Une belle édition qui s'est achevée par la cérémonie de remise des prix, animée par la présidente du TCC Isabelle Bosbouef-La-



coste, en présence du maire Charles Scibetta, de l' élu délégué aux sports Philippe Josselin et de Mme Eisenbarth, dont le fils Philippe, disparu accidentellement il y a 31 ans, fut le premier moniteur du club. ■

Piscine municipale : horaires d'été et nouveaux tarifs !

Du 2 juillet au 2 septembre, la piscine municipale de Carros passe en mode estival ! Elle sera ouverte 7j/7 selon les horaires ci-dessous. Tout au long de l'été, les enfants pourront en outre profiter de la pataugeoire. À noter également qu'à compter du 1^{er} juillet, les nouveaux tarifs entreront en vigueur. Des tarifs pour les « extérieurs » sont ainsi mis en place. Si vous êtes Carrois, pensez à vous munir d'un justificatif de domicile afin de bénéficier du tarif « Carrois ». Bonne baignade !

Horaires été 2018 (2 juillet - 2 septembre)

Lundi	14h30-18h
Mardi	10h-13h45 / 14h30-18h
Mercredi	10h-13h45 / 14h30-18h
Jeudi	10h-13h45 / 14h30-18h
Vendredi	10h-13h45 / 14h30-18h
Samedi	10h-17h
Dimanche	10h-17h

La pataugeoire sera ouverte tous les jours de 10h à 13h30 et de 14h30 à 17h30

À NOTER : en raison de la vidange annuelle, la piscine municipale sera fermée du samedi 23 juin à 12h au dimanche 1^{er} juillet inclus. Ouverture le lundi 2 juillet avec les horaires d'été.

Nouveaux tarifs entrée (en vigueur au 2 juillet 2018)

Pour les Carrois :

- 1 entrée enfant 3-6 ans 1€
- Carte 10 entrées enfant 3-6 ans 8€
- 1 entrée jeune 7 à -18 ans 1,50€
- Carte 10 entrées jeune 7 à -18 ans 12€
- 1 entrée adulte 2€
- Carte 10 entrées adulte 16€
- Abonnement annuel individuel 80€
- 1 entrée bébé nageur (1 enfant + 2 adultes) 7€
- Carte 5 entrées bébé nageur 25€

IMPORTANT : pour l'application des tarifs carrois, un justificatif de domicile est OBLIGATOIRE.

Pour les extérieurs :

- 1 entrée 3 à -18 ans 2€
- Carte 10 entrées 3 à -18 ans 16€
- 1 entrée adulte 3€
- Carte 10 entrées adulte 24€
- Abonnement annuel individuel 120€
- 1 entrée bébé nageur (1 enfant + 2 adultes) 9€
- Carte 5 entrées bébé nageur 35€

Des Nuits pleines de promesses...



Le public y est désormais habitué. L'arrivée de l'été sera synonyme à Carros de spectacles gratuits et de qualité. Comme chaque année, l'amphithéâtre de la villa Barbary va s'animer tout au long de la période estivale à travers une programmation riche

et éclectique qui fera la part belle à la chanson, la musique, le théâtre, le cirque, la littérature et l'humour. Pour cette édition 2018 des Nuits de la villa, la direction des affaires culturelles et de l'événementiel a prévu 16 soirées exceptionnelles, dont vous pouvez découvrir le détail dans ces pages. Trois d'entre elles entrent dans le cadre des soirées Estivales du conseil départemental des Alpes-Maritimes. Quant aux têtes d'affiche, le public aura notamment le privilège d'assister à une lecture musicale de Patrick Poivre d'Arvor. Choisissez vos spectacles et faites-vous plaisir !

SPECTACLES GRATUITS



© Gaëlle Simon

Tempête !

Judi 28 juin, 21h

Théâtre

En co-production avec l'association Forum Jacques Prévert

Avec son inventivité et sa joie contagieuse, Irina Brook revisite *La Tempête* de Shakespeare dans une nouvelle version jeune, faite sur mesure pour Les Éclaireurs et Renato Giuliani. La plume incomparable de Shakespeare et la touche légère et festive d'Irina Brook créent un spectacle accessible à tous, qui passe des tempêtes de l'âme à la réconciliation. Les comédiens s'embarquent pour un voyage jubilatoire en haute mer. Chavirant !

D'après Shakespeare adaptation & mise en scène Irina Brook avec les Éclaireurs Kevin Ferdjani, Marjory Gesbert, Issam Kadichi, Irène Reva et Renato Giuliani
Production Théâtre National de Nice



Patrick Poivre d'Arvor

Plaisirs d'amour

Vendredi 6 juillet, 21h

Lecture musicale

Un spectacle éblouissant dans lequel Patrick Poivre d'Arvor lit les poèmes les plus profonds et les plus intimes, puisés dans son recueil *Et puis voici des fleurs*, une anthologie de la poésie française de la Renaissance à nos jours. Entre chaque poème d'amour, Caroline et Dominique Glory interprètent au piano et violoncelle des extraits de Bach à Bartok, en passant par Tchaïkovsky et Saint-Saëns. En un dialogue inédit, Patrick Poivre d'Arvor et les sœurs Glory nouent, enchaînent et libèrent les mots et les notes où se reflètent les éternels jeux de l'amour.

| Patrick Poivre d'Arvor ; Caroline Glory ; Dominique Glory

Samedi 7 juillet, 21h

Comédie de boulevard



Le Schpountz

Grand admirateur de Marcel Pagnol qui lui a inspiré son spectacle *Mon père, Pagnol et moi*, Marco Paolo a adapté le scénario et les savoureux dialogues du film pour en faire « une vraie comédie de boulevard dans un décor et avec des accessoires d'époque ». Avec sa compagnie, il portera sur scène l'histoire d'Irénée, le commis épicier qui rêve de devenir une vedette de cinéma. Victime d'une farce un peu cruelle qui fait de lui un fada, le Schpountz moqué se découvrira un vrai talent comique...

D'après une œuvre de Marcel Pagnol
Adaptation et mise en scène par Marco Paolo



Vendredi 13 juillet, 21h

Tango et folklore argentin

Une histoire d'amour qui commence à la bordure de la ville. Une jeune femme, vendeuse de roses, doit choisir entre son grand amour et poursuivre son rêve ; aller à la grande ville et devenir une grande chanteuse. Une histoire qui pourrait être banale mais qui vibre au son du tango chanté, dansé et joué avec ardeur et délicatesse. Un spectacle musical émouvant et parfumé, à l'eau de rose peut-être, mais qui exhale toute l'ardeur du tango argentin.

19h30 - Accueil du public animé par le Projet Tarentella de Fortunato Stillitano & Valentina Donato, musiciens calabrais de Mimmo Cavallaro

Jeudi 19 juillet, 21h

Funk & soul



Nouvelle année, nouveau projet pour All Groove, avec « Soul Dancefloor ». Le collectif Funk du 06 revient en force dans un répertoire qui permet à toutes les voix du groupe de nous faire vibrer. Un retour aux sources festives d'Aretha Franklin à Justin Timberlake.

Let's dance avec All Groove !

Offert par le Département des Alpes-Maritimes



Vendredi 20 juillet, 21h

Orchestre cuivres & percussions



Vous avez dit Brass Band ? Mais qui sait véritablement de quoi il s'agit ? Est-ce un « Big Band », spécialisé dans le jazz ? Ou encore, un « Marching Band » qui joue tout en évoluant sur un terrain de sport à la mi-temps d'un match ? Peut-être un « Concert Band », grand orchestre à vent ? Rien de tout cela ! Le *Brass Band* est un grand orchestre exclusivement composé de cuivres et de percussions. Très répandus en Grande-Bretagne, les brass bands sont à la fois populaires et sérieux, festifs et classiques, éclatants et délicats. Leur répertoire s'étend des transcriptions d'œuvres classiques aux bandes originales de films, en passant par la variété, le jazz ou encore des créations originales.

Samedi 21 juillet, 21h

Tribute 100% Beatles & Rolling Stones



Carnaby Street couvre un large spectre de l'œuvre des Beatles et des Stones, alliant hits et pépites moins connues. Ils nous entraînent avec eux pour découvrir ou redécouvrir la période des sixties, nous transportant entre les ballades douces et psychédélices des Fab Four et le rock sauvage des Rolling Stones.

Offert par le Département des Alpes-Maritimes



Vendredi 27 juillet, 21h

Chanson française

La poésie est une clameur, elle doit être entendue ! Nicolas Carré interprète et partage avec vous les plus belles chansons du répertoire de la chanson française, les classiques d'hier, de Brel à Higelin en passant par Bobby Lapointe. Il présente ici un échantillon de chansons à texte, de poèmes connus ou peu de notre patrimoine qui raviront vos sens et sans doute votre cœur.

Chant, accordéon, guitare, piano



Samedi 28 juillet, 21h

Concerts / Pop rock & soul

Willy Caïd

Après avoir remporté le prix du public des *Nuits du Sud* 2013, ainsi que le prix coup de coeur France Bleu, Willy Caïd a joué en 1^{ère} partie des artistes Ayo, Nneka, Patrice, Popa Chubby, Sanseverino, Shaolin Temple Defenders, IAM, etc. Il revient aujourd'hui à la scène avec son nouveau projet rock & soul.

Marius Limousine

La collaboration entre le duo Angelunam et Nathalie Seta, voit le jour il y a 3 ans avec de belles premières parties : Camelia Jordana, La Cafeteria Roja, Christophe et Tryo. Fin 2016, le groupe s'agrandit et devient Marius Limousine. Une envie commune de faire vivre des textes en français qui font sens sur une musique entre urbanité moderne et traditions.

| Co-plateau des Scènes émergentes 2018



Vendredi 3 août, 21h

One man show imitation

Le spécialiste de la performance vocale, possède un répertoire de voix unique dans sa diversité. De père ténor et de mère soprano, il partage sa carrière entre la France et le Québec. Michel Villano vous surprendra par son cocktail de voix, d'humour et d'émotion. Grâce à ses 5 octaves et sa formation classique, il recréera par l'imitation l'univers des plus grands noms de la scène internationale et francophone.



Samedi 4 août, 21h

Clown, cirque & humour

Elastic a reçu de nombreux prix dans les plus grands festivals d'Europe, récemment le prix du président de la République. Il nous propose avec Françoise Rochais, jongleuse exceptionnelle et comédienne, un spectacle 100% humour. Entrez dans son monde imaginaire, composé de sketches absurdes et hilarants. Clowns des temps modernes, ils mêlent acrobatie, mime, jonglerie, magie, poésie et performances visuelles. Elastic, c'est *Le plus grand cabaret France 2* à 3 reprises, *Les stars du rire France 2*, *Les coups d'humour TF1*, *Rire sur la ville TTL...*

| Offert par le Département des Alpes-Maritimes



Vendredi 10 août, 21h

Musique celtique

Celtic Kanan invite le public à une immersion en pays celtes, au travers de brumeux et verdoyants paysages, le plaçant en véritable acteur et complice du spectacle. Pour eux, la musique celtique est un langage universel, un appel au voyage. 17 ans que le groupe toulonnais offre des chansons françaises festives et conviviales. Au fil de leurs pérégrinations, les musiciens ont eu le plaisir de partager la scène avec Alan Stivell, Gabriel Yacoub, Carlos Nunes ou encore l'Irlandais Gerry Carter. Leur quatrième album intitulé *Mer*, sorti en mai 2018 représente sans doute le rapport bien assumé entre une mer(e) commune, l'océan qui baigne l'archipel des pays celtiques et cette *Mare Nostrum* qui apporte naturellement sa part de « sol & sombra » à leurs compositions.



Samedi 11 août, 21h

Chanson française

De retour de sa tournée mondiale, Jil Aigrot, qui est la voix d'Édith Piaf dans le film à succès *La Môme*, sera accompagnée par le baryton Richard Rittelmann, le ténor Gilles San Juan et le pianiste Patrick Nebbula pour vous enchanter grâce aux plus belles mélodies de Piaf, Barbara, Aznavour et Luis Mariano. Une soirée unique où l'excellence de la chanson française rencontrera les plus belles voix lyriques de notre région.

Chant : Jil Aigrot, Richard Rittelmann, Gilles Sans Juan
Piano : Patrick Nebbula

Samedi 18 août, 21h

Tribute Francis Cabrel



Porté par la mouvance musicale du phénomène tribute, *D'une ombre à l'autre* emprunte le répertoire de Francis Cabrel à la rencontre d'un public toujours plus nombreux. 6 musiciens vous feront vivre une expérience unique grâce à leurs propres arrangements très rock-blues. Ils interpréteront les chansons les plus connues comme les plus secrètes de l'artiste sans oublier les ballades et les moments émotifs de son œuvre immense. Un plateau 100% live 100% passion qui a l'aimable autorisation de *Chandelle Productions*, la maison de production de Francis Cabrel.



Vendredi 24 août, 21h

Tribute Genesis

Genesya est un Tribute Band rendant hommage au célèbre groupe de rock britannique Genesis. De sa période progressive du début des années 70 avec le théâtral Peter Gabriel au chant, à sa période pop des années 80 et 90 avec Phil Collins, Genesya reprend les plus grands morceaux de Genesis, tous albums confondus. Genesya rend également hommage à la carrière de Phil Collins en solo.

RENSEIGNEMENTS

Direction des affaires culturelles
et de l'événementiel

Tél. 04 89 22 24 53

Vendredi 25 août, 21h

Pop électro



Ninety's Story, c'est l'histoire de deux potes nés dans les années 90 qui ne se sont jamais quittés depuis les bancs de l'école. Inspirés par l'exotisme de leur sud natal, les deux garçons distillent un répertoire pop électro frais et puissant, des compositions aux origines new wave dont les mélodies et le groove sont fédérateurs. Très vite, le duo assure l'ouverture d'artistes à notoriété internationale dont Puggy, The Avenir, Jeanne Added, Archive, Morcheeba, Yodelice, Cats on Trees, Hyphen Hyphen, Feder ou encore Christophe. Le groupe se retrouve également lauréat de la Ruche 2014, *Esprit musique* 2015, les *Nuits du Sud* 2016 et sélectionné aux découvertes *Nuits Carrées* 2017.

Retrouvez le teaser
de cet évènement sur
la chaîne YouTube
Carros Web TV

VENTE DE LIVRES, CD, DVD, JEUX VIDÉO

Quand la médiathèque fait de la place dans ses rayons, le public en profite !

L'occasion était trop belle et le public ne s'y est pas trompé. Comme elle le fait occasionnellement, la médiathèque André Verdet a organisé une grande vente de livres, CD, DVD et jeux vidéo de sa collection au prix incroyable de 1€ et 2€. Cette opération exceptionnelle a pour but de libérer les rayons de la médiathèque pour faire place à de nouvelles œuvres littéraires, musicales et cinématographiques. Au lieu de se débarrasser des documents, les bibliothécaires les mettent donc en vente à un tarif symbolique. L'argent ainsi récolté est notamment utilisé pour l'achat de nouvelles œuvres. Pour les usagers de la médiathèque et plus généralement pour les amateurs



de lecture, de musique, de septième art et de jeux vidéo, il s'agit d'une véritable aubaine. Ce n'est pas tous les jours qu'on peut s'offrir un livre ou un DVD pour seulement 1€ ou 2€. Autant dire que l'opération a remporté un franc succès ! ■

Contes en famille
Mardi 10 juillet
 18h | Médiathèque A. Verdet
CARROS

Petits et grands trouveront leur compte et leur conte...

Soirée animée par les conteuses de l'association Contes d'ici et d'ailleurs

Entrée libre
 Tél. 04 93 08 73 19

Rejoignez Cinéactions !

L'association *Cinéactions* souhaite compléter, élargir et renforcer son conseil d'administration et son bureau. Si vous êtes un passionné de cinéma, si vous souhaitez vous investir et apporter vos suggestions pour permettre au cinéma de continuer à se développer à Carros, n'hésitez pas à intégrer l'équipe dynamique de *Cinéactions*. Vous pourrez également vous investir dans l'organisation des festivals *Cinéalma*, *l'âme de la Méditerranée* (festival de longs métrages) et *Cinématore* (festival de courts métrages nouveaux talents) mais aussi travailler sur des événements ponctuels tout au long de l'année, proposer et mettre en œuvre de nouveaux projets. ■

Une assemblée générale extraordinaire est organisée le mercredi 27 juin à 18h, au centre social La Passerelle.

Contacts

Tél. 06 30 89 38 22 (Hubert Corona)

Mail : contacts@cinéactions.com

FONDATION PRINCE PIERRE

Êtes-vous prêts à courir... un marathon de lecture ?

Organisé dans le cadre de l'attribution du Prix littéraire Prince Pierre et de la Bourse de la découverte, le marathon de lecture, qui se déroule **du 30 juin au 31 août 2018** et auquel se joint chaque année la médiathèque André Verdet, a pour principal objectif d'associer le public à l'action de la Fondation dans le domaine littéraire. Les lecteurs de la médiathèque sont invités à découvrir les cinq ouvrages sélectionnés cette année et à rédiger une ou plusieurs critiques littéraires. Tous les participants seront conviés aux manifestations organisées par la Fondation à l'automne pour rencontrer les auteurs sélectionnés pour la Bourse de la découverte et les deux meilleures critiques littéraires seront récompensées. Les vainqueurs auront en outre le privilège d'être invités à la grande soirée de gala organisée par la fondation Prince Pierre à l'occasion de la cérémonie de remise des prix. Pour participer, il faut s'inscrire auprès des bibliothécaires de la section adulte. Les livres seront réservés pour les participants afin qu'ils aient le temps de les lire et de rendre leurs critiques fin août. Les livres sont disponibles à la médiathèque André Verdet à partir du **samedi 30 juin**, à l'issue d'une rencontre qui se déroulera en section adulte à 11h. ■

La sélection

Celui qui disait non d'Adeline Baldacchino (Fayard)
Fugitive parce que reine de Violaine Huisman (Gallimard)
Apprendre à lire de Sébastien Ministru (Grasset)
Là-bas, août est un mois d'automne de Bruno Pellegrino (Zoé)
Géographie d'un adultère d'Agnès Riva (L'arbalète/Gallimard)



*Marathon de lecture
de la fondation Prince Pierre*
Médiathèque André Verdet
Tél. 04 93 08 73 19
www.médiathèque-carros.fr

Présentation du marathon de lecture et des romans sélectionnés
samedi 30 juin à 11h à la médiathèque André Verdet (section adulte)

BOOK CLUB

Venez partager vos coups de cœur littéraires !

Grande passionnée des livres et blogueuse littéraire, Jennifer Zam-mout a décidé de partager sa passion en créant à Carros le *Book club* ! Régulièrement, Jennifer invite tous ceux qui le souhaitent à se réunir au café du forum Jacques Prévert pour échanger autour de leurs expériences littéraires. Le but ? Venir avec son bouquin coup de cœur et en parler avec les autres participants. Le tout dans une ambiance très détendue et conviviale, autour d'une boisson et d'un goûter. Ce club de lecture se veut très ouvert et éclectique. On peut aussi bien parler d'un roman que d'un album illustré, une BD ou un livre d'art. Pour connaître les prochains rendez-vous du *Book club*, consultez régulièrement l'agenda de la ville de Carros ou l'agenda des activités du forum Jacques Prévert. Entrée libre. ■



MÉCÉNAT - SPONSORING

Des entreprises qui s'investissent !

Depuis quelques années, la ville de Carros et le tissu associatif local tissent de véritables liens avec les entreprises à travers des actions de mécénat et de sponsoring. En effet, certaines sociétés ont fait le choix de soutenir financièrement des clubs ou des manifestations culturelles municipales et d'y associer leur image. Charles Scibetta arborait d'ailleurs un large sourire de satisfaction à l'heure de recevoir en mairie les représentants de ces entreprises qui s'investissent dans la vie de la commune et les présidents des associations carrossoises concernées. Ensemble, ils ont signé les différents contrats de mécénat dont le montant global s'élève à près de 43 000 €. ■



Les mécènes

- **Groupe Gambetta** : Olympique Carros Basket-Ball (OCBB), Football-Club de Carros (FCC), Carros Handball-Club (CHBC)
- **Kaufmann & Broad** : AIPE2C, Pancrace Boxing Club de Carros, Bushido Karaté Club de Carros, Oscarr, Tennis-Club de Carros, Cie Voix Public
- **Transcan** : AISA GR
- **Eiffage Immobilier** : Muleque Danado, Carros Natation, ville de Carros (pour l'opéra participatif)
- **Eiffage Construction** : Cinéactions
- **Bermond & Fils** : ville de Carros (pour le festival de l'humour)
- **CEMEX** : association Les jardins partagés de Carros

Les sponsors

- **Enedis** : ville de Carros (pour le festival de musique et chants sacrés)
- **Les nouveaux constructeurs** : Carros Natation

BÉNÉVOLAT

Les bénévoles méritants honorés au Cum de Nice

Pour la sixième année consécutive, le centre universitaire méditerranéen de Nice (Cum) accueillait la grande cérémonie des bénévoles méritants. À cette occasion, chaque maire de la métropole Nice Côte d'Azur sélectionne au sein du tissu associatif de sa commune des hommes et des femmes qui s'investissent bénévolement, sans compter leur temps ni leur

énergie. Sur les 104 bénévoles mis à l'honneur et félicités par Christian Estrosi (président de la métropole) et Gilbert Crovesi (président de l'association d'encouragement aux bénévoles méritants), il y avait six Carrossois (voir liste ci-dessous), accompagnés de Valérie Chevallier, conseillère municipale déléguée à la vie associative. Certains ont obtenu une médaille d'argent (entre 3 et 20 ans de bénévolat), d'autres la médaille d'or (entre 20 et 30 ans) et d'autres encore se sont vus remettre la médaille zénith d'or du bénévolat (plus de 30 ans).

Preuve que les associations de notre commune peuvent compter sur des bénévoles motivés et investis ! ■



Les médailles carrossoises :

- Zénith d'or : **Philippe Agostini** (Olympique Carros Basket-Ball), **Georges Huyghe** (Carros Handball-Club), **Claude Virello** (comité des fêtes de Carros village)
- Or : **Georges Messaoud** (Les Harkis de Carros)
- Argent : **Grégory Lombard** (Photo-Club de Carros), **Cédric Depire** (amicale des sapeurs pompiers de Carros)

Les bénévoles ayant reçu cette médaille seront mis à l'honneur à l'occasion du prochain conseil municipal le jeudi 12 juillet à 18h.

Spinelli école pilote d'une action sur l'utilisation des écrans et des jeux vidéo

Une fois n'est pas coutume, les bénévoles de la Croix-Rouge française se sont rendus dans une école non pas pour enseigner les gestes de premiers secours, mais pour parler écrans et jeux vidéo ! L'école Spinelli a en effet été choisie comme site-pilote pour expérimenter le projet Arcade (Action pour la réduction des consommations abusives des écrans), déployé par l'antenne locale de la Croix-Rouge. « Il s'agit d'un module qui n'existait pas, que nous avons créé et qui entre dans le cadre du renouvellement de notre convention avec l'Éducation nationale, explique Arnaud Strina, président de l'unité locale de Carros. Concernant le contenu scientifique de cette formation, nous avons établi un partenariat avec le laboratoire des sciences de la communication de l'université de Nice, ainsi qu'avec des addictologues et des psychologues de la Croix-Rouge française. Nous abordons l'utilisation des écrans et des jeux vidéo mais pas de façon moralisatrice ou répressive. Le but est de sensibiliser les enfants sur l'utilisation et la gestion des écrans et des jeux vidéo qui, s'ils sont utilisés à bon escient, peuvent avoir des aspects positifs. L'objectif de notre action, c'est également qu'ils trouvent les solutions par eux-mêmes. »

Un projet bientôt national ?

La genèse de ce projet remonte à la création des TAP (temps d'activité périscolaire) lorsqu'a été imposée la réforme des rythmes scolaires. « La commune et la direction de l'éducation souhaitent que les associations s'impliquent dans ces TAP, détaille Arnaud Strina. On nous avait alors demandé de travailler sur ce sujet particulier de l'utilisation des écrans par les enfants. Et même s'il y a eu un retour à la semaine de quatre jours et que les TAP ont été supprimés, nous avons décidé de mettre en place ce module. Spinelli en est l'école pilote mais nous avons pour volonté de le diffuser dans toutes les écoles de Carros et au collège mais également dans toute la France. Nous sommes d'ailleurs invités à présenter un retour d'expérience au siège de la Croix-Rouge à Paris. » Il faut dire que la problématique des écrans et des jeux vidéo est partout à l'heure où un simple téléphone diffuse aujourd'hui des images et permet de jouer via des applications ! Les parents ayant également un rôle à jouer, le projet Arcade pourrait être adapté à ce public dans le cadre des actions d'accompagnement à la parentalité. En attendant son extension au niveau national, on se souviendra donc que cette formation a été dispensée pour la première fois auprès de quatre classes (du CE2 au CM2) de l'école Spinelli ! ■



Les règles de base du bon usage des écrans et des jeux vidéo

La règle des 3-6-9-12 de Serge Tisseron (psychiatre)

Pas d'écran avant 3 ans. Pas de jeu vidéo avant 6 ans. Pas d'accès non accompagné à internet avant 9 ans. Pas de réseau social avant 12 ans.

Surveillance indispensable des parents

Ne pas laisser un enfant seul et sans contrôle devant un écran. Les parents doivent absolument suivre ce que font leurs enfants. Surveiller et respecter les âges d'autorisation notés sur les jeux vidéo.

Pas d'accoutumance aux jeux vidéo

Inciter les enfants à changer de jeu régulièrement.

Pas d'écran dans la chambre

Pour éviter que l'enfant regarde l'écran trop tardivement et éviter qu'il utilise sa console pendant la nuit.

Éviter l'isolement de l'enfant

Il est important de parler du jeu et de son contenu en famille, notamment pour éviter le risque d'abstraction de la réalité. Bien utilisé, un jeu vidéo peut permettre de développer sa créativité ou certaines compétences.

HOMMAGE

La place du Belvédère va devenir place du colonel Arnaud Beltrame !

À l'occasion des cérémonies du 14 juillet, la ville de Carros nommera officiellement sa place du centre ville – appelée communément place du Belvédère – place du colonel Arnaud Beltrame. Dès le lendemain de la tragédie de Trèbes, le maire avait souhaité que Carros rende un hommage à ce personnage qui restera dans le cœur des Français. Le gendarme avait en effet fait preuve de courage et d'héroïsme en proposant de prendre la place d'un otage lors de l'attaque terroriste perpétrée le 23 mars 2018 dans un supermarché de l'Aude. Un acte de bravoure qu'il payera malheureusement de sa vie. Le 14 juillet – date hautement symbolique s'il en est – la commune de Carros baptisera donc sa place du centre-ville « Place du colonel Arnaud Beltrame ». La population est bien entendu invitée à participer à cet événement. ■

PROGRAMME

*Place du Belvédère***10h30**

Inauguration et dévoilement de la place
Colonel Arnaud Beltrame
Cérémonie officielle
Allocutions
Défilé stèle du général de Gaulle
Buffet déjeunatoire

*Place du Puy***20h** | Accueil du public

Petite restauration et buvette sur place
dans une ambiance musicale

22h | Tir du feu d'artifice, 15 minutes
d'un exceptionnel spectacle pyrotechnique

22h30 | Grand bal animé par un DJ

Navettes gratuites de 20h à 1h30

CARROS
Village

14 **Juliet**

à partir de 20h

Buvette
Restauration

22h **FEU**
D'ARTIFICE

GRAND BAL
populaire

22h30

Navettes gratuites
de 20h à 1h30

ENTRÉE LIBRE
Renseignements 04 89 22 24 53
www.ville-carros.fr

Carros

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

En souvenir des Résistants... et de Pierre Jaboulet

Le courage, la défense de la République, le souci constant de justice, de solidarité, de tolérance et de respect d'autrui : telles sont les valeurs de la Résistance ! Instaurée en 2014, la journée nationale de la Résistance se veut à la fois être un moment de réflexion et de recueillement. À Carros, cette cérémonie fut en outre marquée cette année par l'hommage rendu à une personnalité qui incarna parfaitement les valeurs de la Résistance. Car si Pierre Jaboulet fut maire de Carros de 1971 à 1995, il fut également pendant la guerre un personnage important de la Résistance. Responsable des opérations de parachutage et d'atterrissage dans le département des Alpes-Maritimes, il n'hésitait pas à parcourir des dizaines de kilomètres à pied pour ravitailler les combattants. Conseillère municipale déléguée aux anciens combattants, Estelle Borne a



ainsi narré son histoire devant le monument aux morts, en présence de la famille de Pierre Jaboulet. Un hommage partagé par Charles Scibetta ainsi que les nombreuses personnalités présentes : élus, autorités civiles et militaires, associations d'anciens combattants. ■

8 JUIN

Hommage aux morts pour la France en Indochine



Le 8 juin 2005, pour la première fois, partout en France, était célébrée la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine. Chaque année, à Carros, cette cérémonie est organisée pour rappeler l'origine et les grandes lignes de ce conflit et souligner le courage et le sens du devoir de ces soldats qui ont donné leur vie pour défendre les valeurs de la France. Accompagné d'Estelle Borne, conseillère municipale déléguée aux anciens combattants, et des présidents des associations patriotiques, Charles Scibetta s'est rendu sur la stèle place du 8 mai 1945 pour commémorer cette cérémonie qui s'est poursuivie avec un émouvant dépôt de gerbe et le respect de la minute de silence. ■

MAIRIE

Une charte de bonne conduite pour les mariages



Respecter les lieux et respecter le voisinage. Tels sont les objectifs de la municipalité, qui a voté lors du dernier conseil municipal la mise en place d'une charte de bonne conduite pour les mariages. Elle sera désormais signée par toutes les personnes qui souhaitent sceller leur union en mairie de Carros. Désireux d'éviter tout débordement en ce jour si particulier, les élus ont en effet pris des décisions concernant la cérémonie civile. Voici les principales règles que les futurs époux s'engagent à respecter :

✓ **Ponctualité** : afin de ne pas décaler les célébrations suivantes, les mariés

doivent se présenter en mairie au plus tard dix minutes avant l'horaire de leur cérémonie. En fin de cérémonie, photos, vidéos et félicitations devront se faire avec parcimonie afin de ne pas retarder les mariages suivants.

✓ **Capacité** : pour rappel, la capacité d'accueil de la salle des mariages est limitée à 50 personnes.

✓ **Solennité** : chants, cris, pétards et musique sont interdits en mairie et aux abords. En outre, le déploiement de banderoles et de drapeaux – à l'exception des drapeaux

Lors de la préparation de la cérémonie civile, les futurs époux doivent donc signer cette charte de bonne conduite et s'engagent à la respecter et la faire respecter à leurs invités. Tout manquement pourra entraîner une sanction administrative et/ou financière. ■

français et européens – est interdit que ce soit en mairie ou sur le parvis.

✓ **Propreté** : il est interdit de manger et boire en mairie et bien entendu de dégrader le matériel. Le jet de riz, pétales, confettis est totalement proscrit dans l'enceinte de l'hôtel de ville.

✓ **Sécurité** : que ce soit au départ ou à l'arrivée, le cortège automobile des mariés doit se faire sans débordement et dans le respect des riverains, des piétons et surtout... des règles du code de la route !

INAUGURATION

La pergola des boulistes des Plans inaugurée !

Depuis quelques mois, les boulistes des Plans de Carros ont la chance de pouvoir poursuivre leurs parties quelles que soient les conditions météorologiques. La ville avait en effet accédé à leur demande (qui datait de plus de 15 ans) en



faisant construire un abri au-dessus des terrains situés à l'arrière de la salle des Plans. Cette structure métallique de 14m de long et 8m de large a le double avantage de protéger les boulistes de la pluie et du soleil. L'installation de projecteurs leur permet en outre de pouvoir jouer en soirée. Autant dire que les habitués du club de boules avaient le sourire à l'occasion de l'inauguration officielle de cet équipement. Une cérémonie conviviale qui s'est déroulée en présence du maire Charles Scibetta, de son élu délégué aux sports Philippe Josselin, de plusieurs adjoints et conseillers municipaux et du président de l'Amicale bouliste des Plans de Carros Mimmo Loprevite. ■

Signature d'une charte pour la coopération culturelle



Les villes de Carros, Gattières, La Gaude, Le Broc, Saint-Jeannet et Vence ont décidé de se rapprocher pour favoriser le rayonnement du territoire en matière d'actions culturelles. Cette initiative – qui vise à optimiser et mutualiser la communication des événements culturels des six communes – est conduite sous la bannière Balcons d'Azur, terre de culture. « C'est un travail d'équipe remarquable qui voit le jour et un nouveau lien qui se tisse entre voisins qui se connaissent déjà très bien et s'entendent parfaitement », s'est réjoui Charles Scibetta à l'occasion de la signature de la charte. ■

Vous pouvez d'ores et déjà vous rendre sur la page facebook dédiée :



Balcons d'Azur - Terre de Culture



INSOLITE

Matéo s'offre une visite privée de la mairie de Paris !

Il y a un an, Matéo Richard, jeune Carrossois âgé de 9 ans et demi et scolarisé à l'école Boris Vian, avait partagé pendant une journée entière le quotidien de Charles Scibetta. Pas du tout intimidé, le garçon avait formulé cette demande au maire de Carros en lui indiquant que son rêve était dans quelques années de devenir lui-même maire de Paris ! Agréablement surpris par autant d'aplomb et d'enthousiasme, Charles Scibetta avait donc accepté de lui faire vivre cette expérience. Enchanté par cette journée pas comme les autres, Matéo ne comptait pourtant pas s'arrêter là ! Il y a quelques semaines, il a en effet eu le privilège d'effectuer une visite privée de la mairie de... Paris. Grâce à un courrier de recommandation de Charles Scibetta et à la volonté de ses parents, Matéo a eu la chance d'être reçu par Paul-David Regnier, le directeur de cabinet d'Anne Hidalgo. Pendant toute une matinée, il lui a fait visiter les lieux et lui a expliqué le fonctionnement spécifique de la mairie de la capitale française, qui compte 20 arrondissements. S'il n'a pu la rencontrer directement faute d'un emploi du temps très chargé, Matéo a néanmoins réussi à voir Anne Hidalgo à l'occasion d'un conseil de Paris auquel il a eu la chance d'assister. Toujours aussi curieux, le jeune Carrossois en a profité pour poser une multitude de questions pertinentes, comme par exemple sur la façon dont une mairie prépare un événement aussi exceptionnel que les Jeux Olympiques (1). Il n'a pas oublié non plus de glisser quelques mots sur Carros et sur la belle expérience qu'il avait vécue avec Charles Scibetta. En tout cas, depuis son retour de Paris, Matéo doit avoir beaucoup de choses à raconter dans la cour de récré ! ■

(1) Paris sera la ville hôte des Jeux Olympiques 2024.



ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

7 nouvelles places zone bleue pour aider le commerce de proximité

Cap Carros, toujours en action, défend les intérêts de ses membres, en lien avec la commune et les acteurs économiques locaux. Dans cette perspective, sept places de stationnement devant des commerces de proximité seront prochainement soumises à la réglementation « zone bleue ». Une action qui a pour objectif de favoriser le turn over des véhicules et ainsi aider les commerçants dans leur développement et faciliter la vie des Carrois.

Les sept nouvelles places en zone bleue seront les suivantes :

- 3 places rue de la Beilouno
- 2 places rue des Arbousiers
- 2 places rue du Bosquet ■



RESTAURATION

Vivez la coupe du monde chez Tom et Flo

Le restaurant *Chez Tom et Flo*, installé 10 rue de la Beilouno, se met au rythme de la coupe du monde de football ! Les soirs de match, vous pouvez en effet assister à la retransmission des rencontres sur grand écran en dégustant un véritable plateau-repas (voir liste des matchs concernés sur le facebook *Chez Tom et Flo*). Mais au quotidien, vous pouvez bien entendu venir déjeuner au restaurant, qui compte en outre en cette période estivale, une terrasse d'une dizaine de couverts. Au menu : une cuisine fait maison avec des produits frais à des prix accessibles. Le vendredi soir, vous aurez droit à un petit bonus avec une remise de 10%



sur la note. L'occasion de venir goûter les pizzas et bruschettas (également à emporter). En plus du restaurant, *Chez Tom et Flo*, c'est aussi un coin épicerie, avec notamment des produits italiens, et désormais un espace PMU et Française des Jeux. ■

Chez Tom et Flo

10 rue de la Beilouno
Tél. 04 93 29 72 86
06 75 12 36 19

GRIESSER

Double anniversaire pour l'un des pionniers de la zone industrielle !



En cette année 2018, la société *Griesser France* fête un double anniversaire ! Cette entreprise familiale spécialisée dans les produits de protection solaire célèbre en effet ses 90 ans mais également les 50 ans de son unité de production implantée à Carros. Visionnaires, les dirigeants de *Griesser France* avaient d'ailleurs été parmi les premiers à investir la zone industrielle (ZI) de Carros-Le Broc, devenue aujourd'hui la plus importante du département des Alpes-Maritimes avec près de 550 entreprises et plus de 8000 salariés. Leader sur le marché de la protection solaire, *Griesser* fabrique et distribue des stores et volets auprès de professionnels du bâtiment sur l'ensemble du marché européen. Reconnue pour son professionnalisme et son sérieux, la société réalise un chiffre d'affaires de 35 M€ et demeure l'un des fleurons de la ZI. Créée en Suisse en 1882 – où se trouve toujours la société mère – par Anton Griesser, l'entreprise a ouvert sa filiale française en 1928. Toujours à la pointe de l'innovation et de la technologie, elle a su traverser les années avec toujours autant de succès. En 1968, elle implante donc son unité de production à Carros, au cœur d'une ZI en pleine construction et qui connaîtra un développement exponentiel.



Salomé-Joy Keller, Thierry Deloire (directeur administratif et financier Griesser France), Arlette Scibetta (épouse et représentante du maire), Walter Strässle (président du groupe Griesser).

Le 5 mai dernier, *Griesser* fêtait son double anniversaire sur son site de Carros. Pour l'occasion, étaient réunis Walter Strässle (président du groupe *Griesser*), la direction, les collaborateurs mais aussi les retraités de la société ainsi que Georges Buzzi (architecte du bâtiment *Griesser France* de Carros) et Arlette Scibetta, qui représentait son époux Charles Scibetta. ■



◀ DE LA MUSIQUE POUR LUTTER CONTRE LA DYSTONIE

L'association carrossoise ADAN, action contre la dystonie et les affections neuromusculaires, a organisé à la salle Juliette Gréco un concert caritatif rock avec le groupe *Thalie'smen* : une soirée pleine d'électricité, d'énergie et d'émotion pour cette initiative solidaire à destination des personnes qui en ont le plus besoin. ■

▶ LE CLUB AMITIÉ & LOISIRS SUR LA CÔTE ADRIATIQUE

Une cinquantaine d'âinés du club *Amitié & Loisirs* – avec notamment la doyenne de 88 ans ! – a participé à un magnifique voyage sur la côte Adriatique. L'occasion pour les adhérents de découvrir les charmes de l'Emilie Romagne, San Marino, Rimini, Ravenne ou encore San Leo. Le tout agrémenté de repas faisant la part belle à la gastronomie locale. Un voyage réjouissant sur tous les points ! ■



▲ SECTIONS DE RECHERCHES EN TOURNAGE À CARROS

L'équipe de la célèbre série télévisée *Section de recherches* était en tournage à Carros, dans les locaux de l'entreprise *Transcan*. Accompagné d'Alain Macario, adjoint à la qualité de vie, Charles Scibetta a rendu visite à l'équipe et s'est entretenu avec deux des acteurs principaux : Honorine Magnier et Franck Sémonin. Une rencontre très valorisante pour la ville, avec des perspectives de nouveaux tournages dans la commune ! ■

▼ OSCARR D'UNE EXPO À L'AUTRE...

Du 26 mai au 14 juin, la médiathèque André Verdet accueillait l'exposition *Réalités... Rêves* des artistes Pascale Dieleman et Marie-Annick Radigois, de l'association Oscarr (photo). Tout juste décrochée, cette expo a laissé place à une autre, *Libertés d'artistes*, qui regroupe quant à elle les œuvres d'un collectif d'Oscarr. Une vingtaine d'artistes y sont représentés. Cette exposition est visible jusqu'au 28 juillet. ■





▲ LE BUS INFO SANTÉ DE PASSAGE À CARROS

Diabète, mémoire, audition... L'espace d'une matinée, le « bus info santé » du conseil départemental des Alpes-Maritimes s'est installé sur le parvis de la médiathèque André Verdet pour permettre aux personnes qui le souhaitent de réaliser des tests gratuits. L'occasion également de s'initier aux gestes de premiers secours. Une heureuse initiative soutenue par la ville de Carros et les partenaires de cette opération. ■

► UNE BOUILLABAISSE À HYÈRES POUR LES NIÇOIS DU CANTON

Toujours en « vadrouille », les Niçois du canton se sont cette fois-ci rendus à Hyères pour une visite de la vieille ville et la dégustation d'une délicieuse bouillabaisse. Prochain voyage au programme : le Puy du Fou ! ■



▼ GLISSE URBAINE : ÇA ROULE !

Organisée par la direction des sports en partenariat avec *Nice Skateboard Association*, la journée de la glisse urbaine réitère depuis 2016 son initiative de faire découvrir aux enfants et aux adolescents les sports urbains. Skate, rollers et trottinettes étaient donc de nouveau à l'honneur à travers des démonstrations et des initiations. ■



◀ LES SENIORS S'ENFLAMMENT POUR DAVE

C'est une centaine d'ânés carrossois qui avaient saisi l'invitation faite par le conseil départemental, dans le cadre du *Printemps des seniors*, de venir assister au concert gratuit du chanteur interprète de *Vanina*. L'événement, inscrit dans le programme *Seniors en action*, était coordonné par le centre communal d'action sociale de Carros, Jean Cavallaro, vice-président du CCAS, a d'ailleurs accompagné les Carrossois enthousiastes ! ■

Liste Carros unie et plurielle

La démocratie participative en question

Près d'un an après l'incendie, après des mois d'inquiétude et d'interrogations sur le traitement et l'avenir de nos zones boisées classées, le maire a finalement présenté son projet et tenté de défendre ses décisions.

Nous ne saurons jamais les décisions qui auraient été prises si, dès la fin de l'été dernier, une nécessaire large concertation avait été organisée.

On peut néanmoins raisonnablement envisager que l'abattage massif n'aurait pas été mis en œuvre par le maire. L'accompagnement des solutions de régénération naturelle présentait le double avantage de préserver le biotope et d'avoir un coût maîtrisé.

Pour une question qui concerne chacune et chacun d'entre nous ainsi que nos enfants, les différents acteurs auraient dû être consultés. Les Carrossois auraient dû être impliqués. Décider seul était la pire attitude à avoir. Cela a conduit à l'erreur et a créé des tensions bien inutiles. Ces tensions sont devenues le quotidien et la conséquence d'une gestion municipale qui est tout sauf participative. Pendant le « show » qui a eu lieu à la salle Juliette Gréco, toutes les pirouettes et circonvolutions possibles ont été tentées pour justifier cet abattage. En vain.

Si l'on revient quelques temps en arrière, on peut faire la même lecture pour la gestion de la fermeture de l'école Paul Éluard ou encore pour la gestion des relations avec l'office de tourisme. Pas de concertation, pas d'informations en amont, des décisions brutales, prises dans le secret et annoncées au dernier moment.

La population entend beaucoup parler de démocratie participative, mais au final, elle assiste à des réunions de présentation dans lesquelles tout est joué d'avance. Nous voulons croire que l'avenir en commun doit être partagé et non imposé.

**Élise Daragon, Paul Mitzner,
Fabienne Boissin, Yannick Bernard,
François-Xavier Noat**
opposition.carros@gmail.com

Liste Rassemblement bleu marine pour Carros

Le bétonnage de Carros est En Marche ! Avec la bénédiction du maire et le vote de sa majorité, Vinci Immobilier va construire, route des Plans, 70 logements sur 4 450 m² de surface de plancher dont 25 % de logements sociaux.

Deux autres projets vont également voir le jour, chemin Lou Plan. 28 logements libres et sociaux sur 1859 m² de plancher pour le premier et 16 logements libres et sociaux sur 994 m² de plancher pour le second. Au total, 13 298 m² de terrain d'assiette vont être mis en œuvre pour poursuivre le bétonnage intensif d'un quartier défiguré par une urbanisation sauvage. En 2013, j'avais alerté la population sur deux menaces majeures.

1° La dette abyssale composée d'emprunts toxiques.

2° Les funestes projets de bétonnage de notre territoire.

Malheureusement, les faits d'aujourd'hui valident mes thématiques de campagne d'hier. La charte de bonne conduite lors des cérémonies de mariages civils adoptée par le conseil municipal va dans le bon sens. Le mariage civil est un acte solennel qui doit s'inscrire dans la tradition et l'ordre républicain. C'est là tout notre honneur. Les débordements auxquels nous avons assisté lors de plusieurs mariages à Carros ne sont pas acceptables. Avec Audrey et mon équipe, nous tenions à remercier l'association des *Harkis et leurs amis* pour le rassemblement organisé le 22 avril dernier au cimetière des Plans pour dire non aux profanations, non au racisme, non à tout acte de discrimination et non à la haine. Le syndicat France Police – Policiers en colère que je dirige, se bat depuis des années pour obtenir la pose d'une stèle dans la cour de l'Hôtel de Beauvau en hommage aux Harkis de la Force de Police Auxiliaire. Leur action pour démanteler des cellules terroristes du FLN a été essentielle pour protéger la population de nombreux attentats.

Michel Thooris
Secrétaire départemental
Rassemblement Bleu Marine

Liste Carros cap sur l'avenir

Chers tous,

Mes propos porteront sur ma délégation relative aux anciens combattants. Je tenais tout d'abord à remercier tous les fidèles qui viennent régulièrement aux cérémonies patriotiques. En effet, il est important que le devoir de mémoire soit respecté et continue pour tous ces gens qui ont perdu leur vie pour nous sauver. Sont-ils morts pour nous sans que l'on s'en souvienne ?

À chaque cérémonie, je rends hommage à des gens qui ont participé à toutes ces guerres.

Pour la cérémonie des résistants du 27 mai, il m'a semblé plus que justifié de parler de M. Jaboulet Pierre, qui fut non seulement notre maire plus de 30 ans mais qui a joué un rôle très important dans la Résistance. Il était responsable des opérations de parachutage et d'atterrissage sur une grande partie du département et pouvait parcourir plus de 60 km à pied pour ravitailler les combattants...

J'aurai d'ailleurs un hommage écrit que je lui rendrai dans un prochain numéro. Comme la cérémonie du 8 juin relative à la guerre d'Indochine où là je mettrai en valeur un ancien combattant qui l'a faite. M. Gilbert Marquini. Il est parti à 20 ans pour se battre à plus de 10 000 km de la France et a été face à toutes les horreurs de la guerre. C'est un homme humble, discret mais qui en a vu... comme M. Jaboulet.

À croire que ceux qui en ont fait le plus, en parlent le moins comme si une certaine pudeur les envahissait.

Voilà j'aime parler de ces personnes qui font partie de l'histoire et je vous invite donc à venir pour les prochaines cérémonies : le 25 septembre pour rendre hommage aux harkis et aux forces supplétives et là je parlerai de M. Messaoud dont les fils ont pris la relève de son association, et celle du 5 décembre où seront mis à l'honneur tous les anciens qui ont combattu au Maroc, en Tunisie et en Algérie.

Estelle Borne – Carrossoise
07 81 62 51 68
estelleborne@free.fr

Pompes Funèbres des Oliviers



Tél. : **04 93 08 49 02**

5 avenue des Cigales - 06510 Carros
71 av. du Maréchal Lyautey - 06300 Nice

www.pompes-funebresdesoliviers.com
direction@pompes-funebresdesoliviers.com / pfoliviers@orange.fr



CARROSSERIE FALLARA
Réparations toutes marques de véhicules
Tél. : 09 67 13 47 29
998 Route de Grenoble - 06670 COLOMARS
Fax : 04 93 08 47 29 - carrosseriefallara@gmail.com

Eleydis Dépannage 24h/24 7j/7
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE 07 49 45 35 85

Net - Rénovation
Domotique - Risks
INFORMATIQUE
PORTES AUTOMATIQUES



11 rue de l'Espère CARROS - contact@eleydis.com

Vente - Gestion - Location



C.C le Bali
Lot. les Rosemarines
06510 Carros les Plans
Tél. **04 92 02 01 38**

C.C Carros Le Neuf
Rue de l'Essuier
06510 Carros
Tél. **04 97 10 04 58**

Tél. **06 22 41 14 37**
www.fusini-immobilier.com / contact@fusini-immobilier.com

Agence Contesso **ORPI**
Achat - Vente - Gestion Immobilière
www.agence-contesso.com



GARAGE A VENDRE
LE PROMONTOIRE,
CARROS.

PRIX 14 000 €

5, av des cigales - Carros - Tél. 04 93 08 10 39

FME
FABRICATIONS METALLIQUES DE CARROS
METALLERIE - TOLERIE
FERRONNERIE - SERRES

21 CARROS - 1ère Avenue - 12ème Rue
Tél : 04 93 29 13 65 - Courriel : fme.carros@orange.fr

Trapani-La Rocca
CONSTRUCTIONS METALLIQUES - FERRONNERIE

Tél. 04 93 29 07 15 - Fax 04 93 08 12 89 - trapani-la.rocca@wanadoo.fr
Zone artisanale "La Grève" - 06510 CARROS

Sport & nutrition
Encadrement & suivi personnalisé / Cours collectif
Bilan nutritionnel et corporel offert

Z.I. Espace Carros - T. 06 92 69 31 68

09 53 53 77 41 - 06 47 93 12 13 depiproxi@free.fr

15 ans d'expérience à votre service
DEPANNAGE INFORMATIQUE
Du lundi au samedi de 9h à 21h
DEFIPROXI - CARROS

[facebook.com/depiproxi](https://www.facebook.com/depiproxi)

Dépannage informatique à domicile - Vente PC
Formations, initiations, diagnostics et conseils

C.S.A.E
SOUDURES

INOX - ALUMINIUM
CHAUDRONNERIE, TOLERIE FINE
FERRONNERIE, SERRURERIE

T 04 93 29 23 76 WWW.CSAESOUDES.COM

COSTANTINO PLOMBERIE
Plomberie - Chauffages - Sanitaires
Climatisation - Rénovation
Pompes à Chaleur - Plancher chauffant

Tél./Fax : 04 92 02 72 27 - 06 86 79 39 27
www.costantino@gmail.com

LOCATION GÉNÉRALE DE MATÉRIEL
Outils-Loc
900, Route de Grenoble 06300 NICE 04 93 08 21 01
FAX 04 93 29 19 45
Professionnels & Particuliers

Carros Infos - Tarifs publicitaires

FORMAT

15 x 55 mm
30 x 55 mm
45 x 60 mm
45 x 125 mm
90 x 60 mm
45 x 190 mm
90 x 125 mm
1/3 de page (100 X 190 mm)
1/2 page (135 X 190 mm)
1 page (270 X 190 mm)

TARIF

35 €
71 €
85 €
169 €
169 €
273 €
336 €
420 €
614 €
1139 €

- . 15 % de remise pour 11 parutions
- . 10 % de remise pour 6 parutions
- . 5 % de remise pour 3 parutions
- . 5 % de remise pour un renouvellement de contrat

Votre conseiller publicitaire

Jeff DELVENTISETTE

Service communication

2 rue de l'Eusière 06510 Carros

Tél. 04 92 08 47 26 - Fax. 04 92 08 50 49

jeff@ville-carros.fr

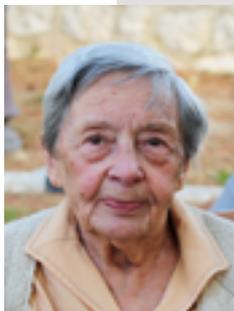
Naissances

Le maire présente ses félicitations
aux heureux parents de :

Jules GIRAUDO, le 4 mai
Ilana CORDIER ABALAIN, le 6 mai
Lucas CARUSO, le 8 mai
Jensen LACOMBE, le 11 mai
Corey LACOMBE, le 11 mai

Homages

À Jeanine Guilbot



Toute ta vie, tu as toujours été une mère admirable, généreuse et dévouée. Par ta douceur et ta tendresse, tu as su donner sens à notre vie. C'est l'amour et le bonheur que tu as su faire partager à tes enfants, tes petits-enfants et tes arrière-petits-enfants.

Comme tu nous l'as toujours chanté

« Dans la vie, il ne faut pas s'en faire ».

Aujourd'hui, on ne s'en fait pas sachant que tu es parti rejoindre l'homme de ta vie.

Un grand merci à toute l'équipe des Iris pour leur gentillesse et leur dévouement.

La famille

À Bernadette Quero

Le 3 juin 2018, Bernadette Quero nous a quittés, laissant un immense vide autour de nous. Vos très nombreuses manifestations depuis le 25 juillet 2017, et lors de son dernier hommage, confirment qu'elle était appréciée de tous.

Nous vous remercions pour votre présence, vos marques de sympathie et de soutien.

Familles Quero, Assaly, Merlone

À Salvatore Caruso

Mme Catherine Caruso, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ont été très touchés par vos témoignages de soutien et de sympathie lors des obsèques de M. Salvatore Caruso.

La famille.



Mariage

Le maire présente ses vœux de bonheur à :



Blédja BONI et Thierry DURANTET,
le 18 mai

Annonces

Assistante maternelle agréée recherche enfant à garder à partir de septembre, du lundi au jeudi.

Tél. 04 93 08 80 19 /
06 36 59 89 14

Jeune fille sérieuse et enthousiaste recherche un job d'été pour garde animaux, aide aux personnes âgées, services et petits travaux divers (courses, ménage, jardinage...) Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tél. 07 82 60 44 51 /
06 19 31 40 54

Jeunes étudiantes, déterminées, expérimentées et sérieuses, recherchent un emploi en tant que baby-sitter pendant la période estivale. Plus des extras si besoin. Pour plus d'informations, veuillez nous contacter.

Tél. 06 83 17 07 57 /
06 81 91 52 21

Dame sérieuse et motivée avec expérience et diplômée propose son aide aux

personnes âgées pour les repas, les sorties, les soins et la toilette ainsi que pour le ménage. Disponible jours et nuits.

Tél. 06 15 77 38 98

Personne sérieuse et expérimentée cherche heures de ménage sur Carros.

Tél. 06 14 08 03 98

Particulier prête 3 ânes pour débroussailler terrains.

Tél. 04 89 00 37 81 /
06 52 62 98 12

Urgent. Cherche appartement 3 pièces à louer sur Carros, rez-de-jardin ou petite maison.

Tél. 06 09 14 42 09

À vendre appartement 3 pièces 66 m², terrasse de 25 m² de plain-pied avec garage. Idéal pour handicapés et professionnels. Centre-ville de Carros, proche tous commerces. Prix intéressant.

Tél. 07 69 32 75 98

Cherche garage à louer sur Carros. Urgent.

Tél. 06 13 70 35 32



Numéros d'urgence

Gardes pharmacies

Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, appelez le 3237 ou consultez le site internet www.3237.fr

Dimanche 24 juin	Picard – Saint-Laurent	04 93 31 10 83
Dimanche 1 ^{er} juillet	Les Vallées – Plan du Var	04 93 08 48 38
Dimanche 8 juillet	La Plaine – Saint-Martin-du-Var	04 93 08 90 19
Dimanche 15 juillet	Le Vaillant – Carros	04 93 29 18 33
Dimanche 22 juillet	Nikaïa – Nice	04 93 62 30 84
Dimanche 29 juillet	Abad – Carros	04 93 08 70 42

Médecins généralistes

Dr Audisio 9 av. des Cigales	04 93 29 15 85
Dr Bergel 7 av. des Cigales	04 93 29 02 60
Dr Bergonzo 9 rue de l'Eusièrè	04 93 29 05 55
Dr Cabriol 3 rue des Arbousiers	04 93 29 01 30
Dr Herer 14 bd de la République	07 69 08 42 27
Dr Longato 5 rue des Arbousiers	04 93 29 05 39
Dr Massara 9 rue de l'Eusièrè	04 93 08 77 26
Dr Metifiot 9 av. des Cigales	04 93 08 98 25
Dr Rey 9 av. des Cigales	04 93 08 70 32
Dr Chabanne 9 av. des Cigales	04 93 08 70 32
Dr Roustan 11 av. des Cigales	04 93 29 01 53
Dr Sellier 9 rue de l'Eusièrès	04 93 29 05 55
Dr Sesartic 3 rue des Arbousiers	04 93 29 01 30
Dr Van Craeyneste 1 plc mai 1945	04 93 08 70 85

Infirmiers

Acetola Maryse 2 rue de l'Eusièrè - CC	06 19 11 30 81
Traversa Corinne	04 93 20 51 11
Verany Magali	Lun.>Vend. 11h-12h & 18h-18h30
Moretti Christophe	Sam-dim et jour férié sur RDV
Voarino Cécile 7 rue de l'Aspre	04 93 20 68 68
Begaud Jean Cyrille	Lun.>Vend. 11h30-12h30 & 18h30-19h
Bussi Sylvia	
Carbonnel Anne-Laure	
White Catherine 9 av. des Cigales	04 93 08 77 33
Thomas Sylvie	
Pizier Jennifer	
Astier Magali	
Pettinati Héloïse	
Morisot Patricia 9 av. des Cigales	06 13 97 50 92
14 bd de la république, village St-Pierre, les allées fleuries, bât K	
Casanova Jean Philippe	06 83 37 36 33
Frédérique Verhaeghe	
Fioletta Joëlle 1 place du 8 mai 1945	04 93 08 83 35
Mesiano Agnès	
Millier Aurélien	
Gatti Ricco A.-Marie 198 rte de Gattières RD2209	04 93 29 30 72

Mairie

04 92 08 44 70

Numéros d'astreinte

- Mairie (après 17h et le week end)
06 80 93 97 36
- Une question à Nice Côte d'Azur
39 06

Urgence

- Numéro d'urgence 112
- Pompiers 18
- Gendarmerie
17 ou 04 93 08 71 32
- Police municipale
04 93 08 81 64
- SAMU
04 93 92 55 55

Sages-femmes

3 place du 8 mai 1945	
Elisabeth Cuny	06 09 71 11 30
Marion Fargant	06 74 01 37 34
14 bd de la République	
Léa Simoncini	07 78 35 41 68

CARROS

Chemin du Roure / Rue des Arbousiers

Gardes médicales

assurées par SOS Médecin

[Tiers payant sur justificatif]

Samedi, dimanche, jours fériés

12h-20h permanence sur place (prise de RDV conseillée)

Tél. 04 97 10 24 40



Carros Infos #249 - Juin 2018

Directeur de publication : Charles Scibetta.

Conception-Infographie-Internet : Sylvie Bézis, Jeff Del'Ventisette, Séverine Comandatore.

Journaliste : Fabrice Combes.

Carros Infos est une publication de la mairie de Carros - Hôtel de ville 06 510 Carros. Tél. 04 92 08 44 70 / Fax : 04 93 08 75 23.

Régie publicitaire : Mairie de Carros. Impression - Photogravure : Imprimerie Joubert. Tél. 04 93 29 10 17.

CARROS
Village

Du 28 juin

au 25 août 2018

21h

Les
Nuits
de la
villa

Amphithéâtre
de la villa Barbary

16 spectacles gratuits

Direction des affaires culturelles et de l'événementiel
04 89 22 24 53 | culture@ville-carros.fr

Licences 1-1090332-3-1090333



nuitsdelavilla

www.ville-carros.fr



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

